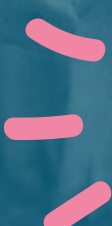


RAPPORT ANNUEL 2025



**RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE
DE L'ENTREPRISE**



Cooperl, coopérative
d'agriculteurs
organisée en filière,
visant l'exemplarité
environnementale et
sociétale à horizon 2030
dans la production et la
valorisation de viandes

Avant-propos



L'année 2026 marque un jalon historique pour notre coopérative. Au-delà de ce 60^e anniversaire, cette célébration intervient dans un environnement géopolitique complexe. La filière porcine est en effet confrontée à plusieurs défis majeurs : le durcissement des droits de douane en Chine, la crise sanitaire liée à la peste porcine africaine en Espagne et le retournement des marchés, qui pèsent sur l'équilibre de la filière. Face à ce climat d'incertitude, la première responsabilité de Cooperl est la cohésion. Contre le réflexe du repli sur soi, notre modèle en filière complète reste notre meilleur bouclier pour mutualiser les risques entre les maillons.

La prudence ne doit pas signifier l'immobilisme. L'achèvement de notre nouveau siège social à Lamballe-Armor illustre

physiquement notre engagement pour la durabilité. Baptisé 'La Passerelle', ce nouveau bâtiment se distingue par une démarche de construction innovante et respectueuse de l'environnement. L'objectif principal a été d'utiliser le bon matériau, au bon endroit, et en juste quantité, tout en faisant appel à des ressources locales.

Notre résilience s'appuie sur une performance extra-financière structurée. Notre programme *Solutions 2030* franchit des caps concrets : la décarbonation progresse grâce à la nutrition de précision et à la gestion circulaire de nos effluents, tandis que l'innovation technologique commence à révolutionner le quotidien de nos fermes en réduisant la pénibilité et les coûts.

La durabilité ne doit pas être vécue comme une contrainte réglementaire, mais comme une opportunité de progrès et un gage d'acceptabilité à long terme pour nos filières. Le développement durable est l'un de nos 5 objectifs stratégiques majeurs, au cœur de nos actions individuelles et collectives, il guide nos politiques Groupe.

Chaque page de ce rapport RSE 2026 volontaire témoigne de notre volonté de nous adapter constamment pour transformer les contraintes en opportunités. Avec fierté et humilité, continuons d'investir, d'innover en restant unis pour bâtir, ensemble, les 60 prochaines années de la Cooperl.

Bernard Rouxel,
président
Emmanuel Commault,
directeur général



Note introductive

Contexte de l'établissement des informations ESG 2025

Le groupe Cooperl a publié son 1^{er} rapport RSE volontaire en 2011.

L'ordonnance de 2017, prise en application de la directive "NFRD", introduit dans le code de commerce l'obligation de publication d'une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) intégrée au rapport de gestion pour certaines grandes entreprises, dont le groupe Cooperl.

Pour répondre à cette obligation réglementaire et structurer sa politique RSE, Cooperl décide en 2018 de la création d'un poste de responsable RSE Groupe adossé au secrétariat général. Le 1^{er} rapport DPEF portant sur l'exercice 2018 est publié en 2019. Il a été publié et audité tous les ans depuis l'entrée en vigueur de cette obligation.

Le groupe Cooperl est soumis à la CSRD et devra publier en 2028 son rapport de durabilité portant sur l'exercice 2027.

Dans l'intervalle, le groupe Cooperl a choisi de poursuivre la publication volontaire d'un rapport extra-financier structuré à l'identique de la DPEF et couvrant les attendus du cadre de reporting de l'ISO 26000. La note méthodologique présentée en annexe de ce rapport détaille les 7 questions essentielles du référentiel ISO 26 000 et la correspondance avec la structuration rédactionnelle du rapport ESG du groupe Cooperl.

Le présent rapport d'informations ESG couvre l'exercice du 01-01-2025 au 31-12-2025.

Le périmètre de ce rapport concerne les entités en contrôle financier exclusif. Les inclusions-exclusions complémentaires selon les thématiques sont explicitées dans la note méthodologique.

Ce rapport volontaire n'est pas un rapport de durabilité au sens de la CSRD. L'usage de terminologies de la CSRD n'a pas pour objet d'assimiler ce rapport à un rapport de durabilité répondant à toutes les obligations de la CSRD.

Le présent rapport volontaire a fait l'objet d'un audit tiers avec un niveau d'assurance limité.

Repères et chiffres clés

7 500
salariés

dont 4 800 en Bretagne
et 360 en Asie



2^e | Top 10

abatteur de porcs en France
des transformateurs de viande porcine en Europe

3 900
agriculteurs

adhérents détenteurs
de capital social



92 %

de nos éleveurs ne castrant
pas leurs porcelets mâles

N°1 EN FRANCE

4,6 millions
de porcs

élevés



55 %

de nos éleveurs s'inscrivent
dans la démarche
"Porc Sans Antibiotique"

N°1 MONDIAL

10
branches

spécialisées et interconnectées



1966

création en
Bretagne

600
métiers

différents



+ DE **30**
sites

industriels et logistiques
dans toute la France

67
nationalités

travaillent ensemble dans
notre coopérative



14
bureaux⁽¹⁾

et 4 sites
à l'international

2,55
milliards d'euros

de chiffre d'affaires en 2025

68,8
millions d'euros

d'investissements en 2025

100 %
du capital social
"associés coopérateurs"
appartient à nos adhérents

(1) Entités juridiques consolidées en contrôle exclusif ou contrôle conjoint à la date d'édition du rapport.

PARTIE 1

PRÉSENTATION DU MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE : NOS SPÉCIFICITÉS

Gouvernance de la coopérative	08
Nos administrateurs	10
Notre projet d'entreprise	11
Nos environnements d'affaires	13
Le modèle d'affaires de notre coopérative	15
Nos implantations	18
Zoom à l'international	19

PARTIE 2

NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Nos engagements RSE	21
RSE Cooperl et objectifs de développement durable (ODD)	22
Solutions 2030 par Cooperl	24
Engagements RSE pour nos principales parties prenantes :	
Les Hommes	26
<i>Agriculteurs-adhérents</i>	28
Soutenir nos adhérents pour une activité rémunératrice	
Accompagner nos adhérents dans une activité pérenne et durable	
<i>Salariés</i>	34
Agir pour l'emploi, l'égalité et le développement des compétences	
Assurer les meilleurs conditions de santé et de sécurité au travail et toujours améliorer la qualité de vie au travail	
Encourager le dialogue social et le partage de la valeur	
<i>Clients</i>	44
Proposer des produits et des services sûrs, sains et de qualité irréprochable	
Développer des filières d'approvisionnement responsables	
Les animaux	54
Poursuivre notre démarche de progrès continu pour le bien-être animal	
La planète	64
Atténuer notre impact et s'adapter au changement climatique	
Optimiser nos performances énergétiques et nos consommations	
Innover constamment pour transformer les déchets en ressources	
Les territoires	80
Contribuer activement au dynamisme de nos régions	

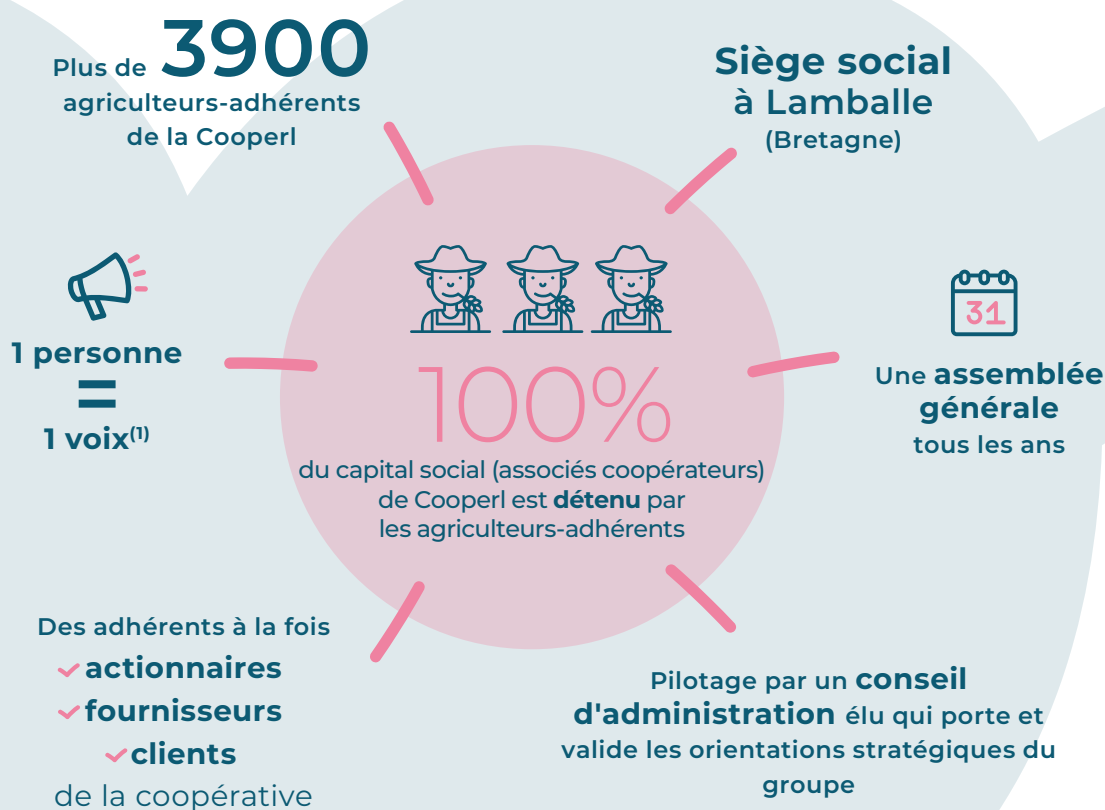
ANNEXES

NOTE MÉTHODOLOGIQUE	87
TABLEAU DES INDICATEURS CHIFFRÉS	90

Présentation du modèle d'affaires du groupe : nos spécificités



Gouvernance de la coopérative



Le pacte coopératif est fondé sur un contrat d'adhésion aux valeurs d'engagement pour la création de richesses sur le territoire, et dans l'intérêt commun des adhérents et des salariés du groupe :

1. Les associés coopérateurs éleveurs s'engagent à observer les règles de production, de qualité, d'approvisionnement et de commercialisation définies par la coopérative et à se conformer aux contrôles techniques, économiques et sanitaires organisés par elle.
2. De son côté, la coopérative s'engage à :

Valoriser le savoir-faire des éleveurs

dans un esprit d'équité, de solidarité et de reconnaissance du travail réalisé.

Élaborer des produits à haute valeur ajoutée

et proposer une offre adaptée et diversifiée aux consommateurs.

Investir durablement sur les territoires

pour optimiser les coûts logistiques et mutualiser les actions.

Développer l'innovation

pour relever le défi alimentaire et environnemental du XXI^e siècle.

(1) Comprendre le modèle coopératif : www.lacooperationagricole.coop - Le principe d'"un homme, une voix" des sociétés coopératives signifie que chaque adhérent dispose d'une seule et même voix, et ce quelque soit son apport.

Gouvernance de la coopérative

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cooperl est un groupe coopératif agroalimentaire français né en 1966 de l'association de 24 éleveurs de la région de Lamballe en Bretagne.



Le modèle coopératif qui anime notre gouvernance est une force pour agir durablement sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Nos adhérents-coopérateurs
(éleveurs, cultivateurs)

9 zones de proximité dans le Grand Ouest au plus proche de nos adhérents

élisent lors de l'assemblée générale annuelle

Les membres du conseil d'administration de la coopérative

Bureau

Conseil d'administration

Commissions thématiques

Tables ouvertes

élisent

nomment

Le président de la coopérative
et le bureau du conseil d'administration

*Le président est le représentant légal de la coopérative. Il préside le conseil d'administration.
Depuis 2023, le président est Bernard Rouxel, éleveur à Plénée-Jugon (22), en Bretagne.*

Le directeur général de la coopérative

*Le directeur exerce ses fonctions sous le contrôle du conseil d'administration, dans une logique d'action concertée.
Depuis 2008, c'est Emmanuel Commault qui assume cette fonction.*

Conseil de direction

binôme

dirige

Les salariés

employés au sein de nos branches, nos fonctions transversales et nos entités internationales

Nos administrateurs

Le conseil d'administration de Cooperl est composé de 34 administrateurs⁽¹⁾, tous agriculteurs et d'un représentant du collège associé non coopérateur. Le conseil d'administration se réunit en session plénière une fois par trimestre. Des commissions thématiques se réunissent régulièrement en moyenne deux fois par mois.



Bernard Rouxel
Président
Dolo (22)



Mickaël Benoit
Vice-Président
Coëtmieux (22)



Thony Cesbron
Vice-Président
Saint-Lézin (49)



Stéphane Fouéré
Vice-Président
Plesder (35)



Olivier Judil
Vice-Président
Penguily (22)



Bruno Hamon
Secrétaire
Plédéliac (22)



Alain Le Cam
Secrétaire adjoint
Locmaria-Berrien (29)



Vincent Lenoir
Trésorier
Penguily (22)



Yves Debien
Trésorier adjoint
Sèvres-Anxaumont (86)



Benoît Breemeersch
Membre du Bureau
Terre-de-Caux (76)



Yvan Fourré
Membre du Bureau
St-Clément-Rancoudray (50)



Sébastien Homo
Membre du Bureau
Vignoc (35)



Olivier Balusson
Plumieux (22)



Jean-Charles Cantin
Lamballe-Armor (22)



Tanguy Gaillard
Villefagnan (16)



Fabien Gourhand
Martigné-Ferchaud (35)



Jean-Jacques Guerois
Renaze (53)



Arnaud Guinard
Romillé (35)



Anaëlle Guyomard
Clohars-Carnoët (29)



Yoann Hervé
Louargat (22)



Frédéric Hostiou
Ergué-Gabéric (29)



Yannick Le Corguillé
Pléboulle (22)



Cédric Le Mée
Plémet (22)



Sébastien Leray
Saint-Gildas-des-Bois (44)



Julien Méléard
Saint-Brandan (22)



Lionel Morvan
Plaine-Haute (22)



David Pelletier
La Chapelle Thémér (85)



Romain Pinpernet
Unigrains - associé
non-coopérateur



Jean-Marie Quemener
Kernascleden (56)



Anthony Rault
Lamballe Armor (22)



Julien René
Plélo (22)



Sylvie Roudaut
Miniac-sous-Bécherel (35)



François Ruanit
Grand-Fougeray (35)



Damien Talibart
Hénon (22)

(1) Se référer à la note méthodologique

Notre projet d'entreprise

Une coopérative, c'est un collectif : l'association des énergies au service d'un projet commun autour de valeurs qui nous rassemblent et d'objectifs qui nous lient.

Notre mission

Créer une coopérative, **autonome et humaniste** qui, par son rayonnement, respecte la mission première fixée par les fondateurs de la coopérative :

«Permettre à un maximum d'hommes et de femmes de vivre du fruit de leur travail au pays»

Sébastien Coupé, président fondateur de la Cooperl

Nos valeurs

Par «valeurs», nous entendons les attitudes morales que nous valorisons comme étant fondamentales ou essentielles et que nous cherchons à partager comme étant notre socle commun.

- 1 Le goût de l'effort et le plaisir de bien faire
- 2 La solidarité et l'entraide entre collaborateurs (salariés et coopérateurs)
- 3 L'honnêteté et la transparence au service de la Cooperl, notre bien commun
- 4 La confiance a priori et l'encouragement à l'initiative individuelle
- 5 La promotion de l'autre par la délégation positive et la culture de la responsabilité
- 6 L'équité, condition de notre pacte social
- 7 L'humilité, le respect, l'écoute

Notre projet d'entreprise

Notre stratégie

Pour réaliser sa mission et à l'aide de ses valeurs, Cooperl se bat chaque jour pour devenir le leader exemplaire de la coopération agricole française en matière de productions animales et de leur valorisation ultime en filière.



Grâce à l'implication conjointe du conseil d'administration et du conseil de direction à l'écriture du plan stratégique, nous atteindrons l'excellence sur cinq objectifs que nous avons progressivement identifiés comme majeurs et complémentaires.

La compétitivité - prix :
objectif premier, nécessaire mais non suffisant.

La création de valeurs ajoutées nouvelles :
aboutissement d'un travail de segmentation poussée de nos marchés et de nos offres.

Le développement national et international :
opportunités de nouvelles rencontres, de nouvelles perspectives, de nouveaux marchés et de nouvelles

exigences.

Le travail en filière :
le développement de notre logique de filière est un objectif en soi ; il fait notre différence et déjà notre force.

Le développement durable au coeur de nos actions individuelles et collectives :
car rien ne vaut vraiment qui n'associe progrès économique, social et environnemental.

La qualité de nos produits et la satisfaction de nos clients gouvernent chacune de nos actions. Les collaborateurs de Cooperl promeuvent la qualité totale, l'amélioration continue des pratiques, les bons comportements de management, l'innovation sous toutes ses formes et l'investissement rentable.

Notre vision

Cooperl est une coopérative, organisée en filière, que ses adhérents et collaborateurs créent et recréent chaque jour. Elle est ancrée territorialement, associe pleinement ses adhérents, collaborateurs et parties prenantes à son projet collectif durable et à son rayonnement. Elle innove et investit de manière responsable et équilibrée sur chacun des maillons de ses filières. Elle vise l'excellence en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises, aura une contribution positive sur l'environnement et saura offrir une chance à chaque homme et femme qui participe à sa construction.

Nos environnements d'affaires

Positionnement des activités du groupe Cooperl au sein de son secteur



Bretagne

1^{re} région

en matière d'emploi dans les
Industries Agroalimentaires⁽²⁾

1^{re} région

agricole en France pour les
productions animales⁽³⁾

Industrie des viandes en Bretagne :
23 400 emplois
soit 41 % des emplois des IAA



**Cooperl
en France**

1^{er} groupement
d'éleveurs de porcs⁽¹⁾

1^{er} fabricant
d'aliment porc

2^e abatteur
de viande porcine⁽¹⁾



**Cooperl
en Europe**

**Top 10 des
transformateurs**
de viande porcine

Environnement économique et commercial de l'année 2025

Évolution des prix du porc

Entre mars 2022 et mi-2023, le prix du porc a connu une hausse brutale. Cependant, depuis l'été 2025, les cours ont nettement chuté dans toute l'Europe, s'établissant désormais à moins de 1,50 €/kg, soit leur plus bas niveau depuis 2022. La baisse

saisonnière d'automne a été amplifiée, en durée et en ampleur, sous l'impact de deux phénomènes : l'annonce de la mise en place de droits de douane temporaires en septembre 2025 par les autorités chinoises dans le cadre de l'enquête antidumping sur la viande de porc. La découverte en Espagne, premier producteur et premier exportateur européen de porc, de 2 cas de Peste Porcine Africaine (PPA).

Évolution du cheptel et des abattages

Après 4 années de chute importante, le cheptel porcin français s'est stabilisé en 2025. Entre 2020 et 2025, le cheptel reproducteur porcin français a diminué de près de 10 %. L'année 2025 a vu ce cheptel se stabiliser avec une évolution de +0,8 % par rapport à 2024.

L'orientation des abattages suit une tendance très proche de la production. Après une

(1) Source Uniporc parution 2025

(2) Insee Analyses Bretagne No 136 - Paru le : 02/10/2025 | IAA : industrie agroalimentaire

(3) Source Agreste mémento 2025 ; en % du cheptel national en 2024

forte chute d'activité de plus de 6 % en 2021 et 2023, l'activité se stabilise par rapport à 2024 à +0,8 % en zone Uniporc avec 18 185 782 porcs charcutiers abattus en 2025.

Impact sur la charcuterie et les prix à la consommation

Comme pour le secteur de l'abattage-découpe, l'augmentation des prix des matières premières et de l'ensemble des charges se traduit par une dégradation des résultats économiques du secteur de la charcuterie. L'étude de la Banque de France réalisée pour le compte de FranceAgriMer/INAPORC/FICT publiée le 2 octobre 2025 fait valoir qu'un quart des entreprises de charcuterie sont déficitaires et que le résultat courant avant impôt moyen des entreprises de charcuterie n'est que de 2 % en 2024, soit une baisse de 30 % par rapport à 2020.

Selon les indices des prix à la consommation de l'INSEE, le prix de la viande de porc a

augmenté de 1,4 % en 2025 par rapport à 2024. Après une année 2023 où l'inflation avait été de plus de 10 %, les prix à la consommation se stabilisent donc depuis 2 ans. Les prix des produits de charcuterie sont eux aussi restés stables en 2025 avec une baisse de 1,6 % par rapport à 2024.

Balance commerciale

La balance commerciale française s'est fortement dégradée. Au premier trimestre 2025, le taux d'autoapprovisionnement est passé sous la barre des 100 % pour s'établir à 98,6 %.

Sur l'année, les exportations françaises sont en net recul : -11,9 % en valeur. Ce recul est très marqué pour la viande à -9,2 %. En parallèle, les importations vers la France sont en légère reprise : +1,5 % par rapport à 2024. L'Espagne est le premier fournisseur de la France et en 2025, 61 % des importations françaises de viandes fraîches et congelées proviennent d'Espagne.

Perspectives

La conjoncture porcine est très fortement marquée par le contexte international.

Dans une étude exploratoire, l'IFIP estime que les pertes pour la filière française dues aux droits de douane chinois pourraient aller de 200 à 500 M€. Par ailleurs, les marchés européens étant fortement connectés, la chute des prix en Espagne, fournisseur important pour de nombreux pays européens, a entraîné tous les autres pays européens. Le conflit actuel au Moyen-Orient, dont l'impact sur les prix de l'énergie a été immédiat, a également un impact sur les prix des engrais, des emballages et globalement sur l'ensemble des chaînes d'approvisionnement. Les conséquences de ce conflit sont encore difficiles à projeter de façon exhaustive, mais il va très probablement générer une reprise de l'ensemble des inflations.

Le modèle d'affaires de notre coopérative

Cooperl s'organise en 10 branches d'activités spécialisées, complémentaires, et interconnectées d'amont en aval de la filière

Une chaîne de valeur amplificatrice

Chacune des 10 branches de la filière Cooperl entretient des interactions directes avec nos parties prenantes externes (tels que les fournisseurs et les clients) et en interne avec nos adhérents, les salariés du groupe, les autres branches, et les différentes fonctions transversales.

Ce sont ces interactions qui permettent à chacune des 10 branches de générer leurs propres valeurs ajoutées.

Par les savoir-faire de nos salariés et adhérents, nos outils industriels, notre investissement continu dans l'innovation et l'économie circulaire, notre filière de l'amont à l'aval apporte une création de valeur supplémentaire qui multiplie celle créée par chaque branche.

Cette filière unique est la spécificité et la force du groupe Cooperl. Elle permet de proposer à nos clients des produits innovants et différenciés tels que le cahier des charges Porc Bien-Être ou le cahier des charges Porc Élevé Sans Antibiotique, notre mission étant de valoriser au mieux pour nos clients le savoir-faire de nos adhérents.



Cooperl Ingrédients est la dernière branche d'activité du groupe Cooperl créée en 2024. Spécialisée dans l'extraction d'ingrédients fonctionnels, nutritionnels et pharmaceutiques à partir des coproduits carnés du groupe, son activité se concentre autour de 2 outils industriels :

- **le fondoir**, qui est l'unité de traitement des gras de découpe et d'abattage. Cet outil permet de valoriser les matières premières issues de Cooperl Viandes et Cooperl Salaisons en saindoux, en cretons et en bouillon de porc à destination de l'industrie charcutière.
- **HOR** (Heparin On Resin) : cet outil, inauguré en janvier 2024, permet de valoriser les muqueuses intestinales porcines par l'extraction de l'héparine, un anticoagulant utilisé en médecine humaine.

Le modèle d'affaires de notre coopérative

Animaux



Porcs



Bovins



Poules
pondeuses

Services transversaux

14 services
Plus de 500 salariés

Adhérents



3 900 agriculteurs
-adhérents

dont **34** administrateurs
de la coopérative

Éleveurs de porcs, de bovins,
cultivateurs



La filière



Cooperl Groupement d'éleveurs Porcs Bovins

350 SALARIÉS

Conseils techniques,
formation, management
de la qualité, bien-être
animal, génétique
porcine, expertise
économique,
santé animale



Cooperl Nutrition

300 SALARIÉS

Fabrication d'aliments,
achats & collecte,
services techniques,
agrofourniture



Cooperl Équipements

360 SALARIÉS

Matériel d'élevage,
bâtiments d'élevage,
prestations d'élevage,
ventes en ligne,
magasins Calipro



Cooperl Environnement

180 SALARIÉS

Eau propre, micro-algues,
protéines et graisses,
eau chaude, énergies
renouvelables, biogaz,
biocarburant, matières
organiques d'élevage,
engrais et amendements



Clients

(1) Entités juridiques consolidées en contrôle exclusif ou contrôle conjoint à la date d'édition du rapport.

Territoires



Prestataires, sous-traitants
Fournisseurs
Syndicats agricoles
Écoles, formation professionnelle
Élus, collectivités locales
Société civile, associations, voisinage
Partenaires financiers, comptables, certificateurs
Interprofession, fédérations agricoles, chambres d'agriculture
État, administrations, autorités de contrôle
Médias

À l'international⁽¹⁾



Des bureaux implantés au Canada, en Chine, à Taïwan, aux États-Unis, en Russie, en Thaïlande, au Vietnam, en Europe, et récemment en Inde et au Brésil.

EN ASIE : 360 salariés
2 fermes de sélection
1 centre insémination
1 usine de salaisons

Cooperl



Cooperl Ingrédients

30 SALARIÉS

Ingrédients fonctionnels, ingrédients nutraceutiques et ingrédients pharmaceutiques



Cooperl Viandes Activité Porc

2 300 SALARIÉS

Viande fraîche, viande élaborée



Cooperl Viandes Activité Bovin

100 SALARIÉS

Viande fraîche, viande élaborée



Cooperl Salaisons

2 500 SALARIÉS

Salaisons cuites, salaisons crues, charcuteries cuites, charcuteries sèches



Cooperl Distribution

450 SALARIÉS

Commerce omnicanal de viandes et de charcuteries : magasins physiques et vente en ligne

NOS MARQUES



NOS MARQUES



Particuliers / Consommateurs

Professionnels : grandes & moyennes surfaces, grossistes, industriels, restauration, artisans

Agriculteurs : éleveurs, cultivateurs



Nos implantations

En France, notre groupe coopératif compte **plus de 30 SITES INDUSTRIELS** (usines, plateformes logistiques) dont une majorité en régions Bretagne, Normandie et Pays-de-la-Loire.

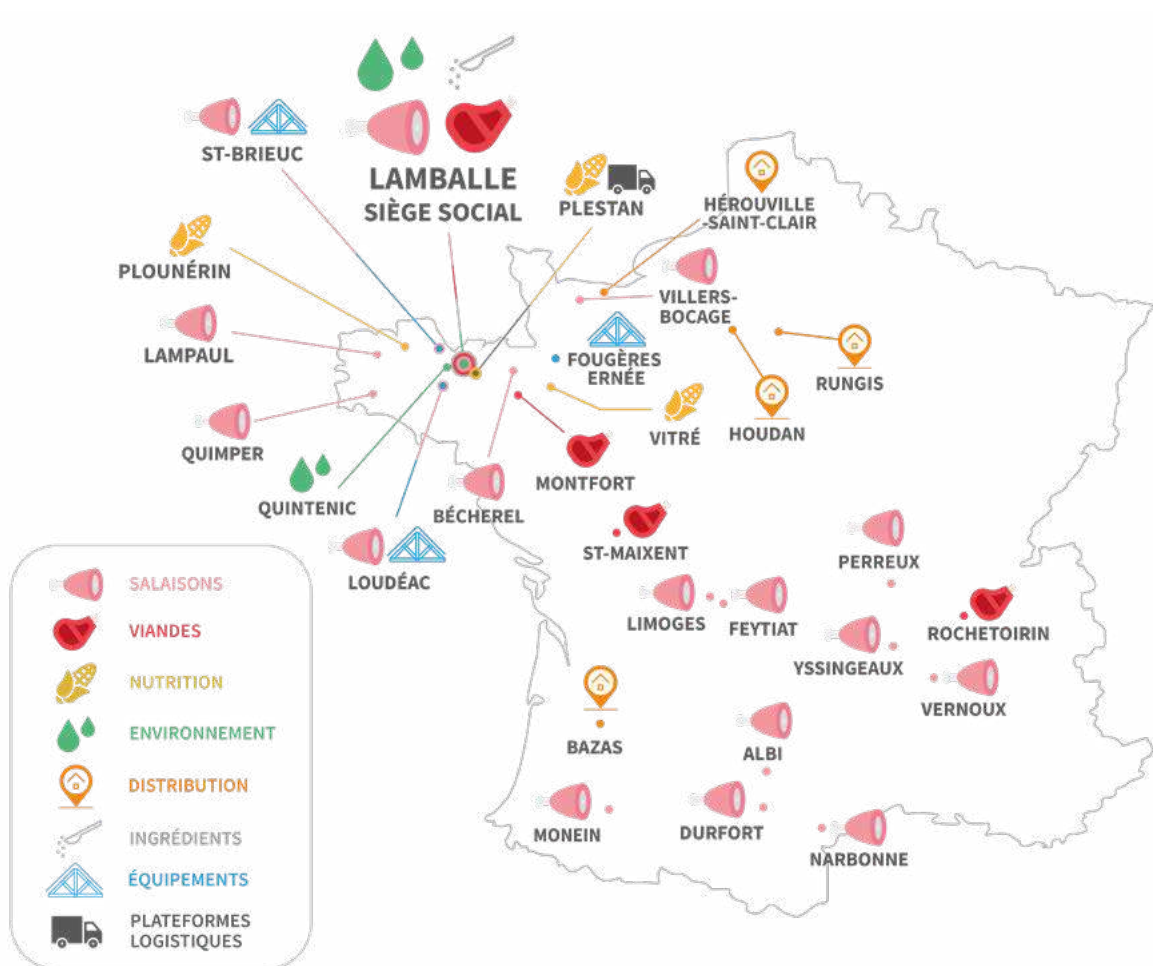
& **8 points de vente Calipro**

& **55 magasins multifrais**

& **16 magasins à la ferme**

& **9 zones de Groupement d'éleveurs**

Les éleveurs-adhérents de la Cooperl sont tous installés dans le Grand Ouest de la France



Notre groupe est également fort de ses implantations au-delà du Grand Ouest, avec cinq sites en Nouvelle-Aquitaine, quatre sites en région Auvergne-Rhône-Alpes, trois sites en région Occitanie et deux sites en Île-de-France.

Zoom à l'international⁽¹⁾



À l'international, notre coopérative est présente dans le monde entier au travers de ses bureaux et filiales implantés en Amérique, Asie et Europe.

Focus sur l'Asie

Cooperl a pour volonté d'étendre son modèle d'affaires à travers des leviers de croissance pertinents en Asie du Sud-Est, particulièrement en Chine, premier pays producteur et consommateur de porc dans le monde.

Notre coopérative a ainsi investi dès 2013 dans une ferme de sélection dans la

province du Henan en Chine. De même, pour répondre à la consommation locale, une usine de fabrication de produits de salaisons a été ouverte en 2019, en partenariat avec New Hope Liuhe, acteur majeur de l'agroalimentaire sur le marché chinois, à proximité de Pékin, dans le district de Pinggu. Suite à la réussite et au développement de notre première ferme de sélection en Chine, nous avons continué notre expansion en Asie. Ainsi, sur les mêmes principes, en 2021 nous avons bâti une nouvelle ferme en Thaïlande, à 250 km au nord de Bangkok à Uthai Thani,

en partenariat avec ThaiFood Group, 3^e acteur thaïlandais dans la production animale. Ce lieu, mêle technologie et technique Cooperl.

En 2023, un centre d'insémination a été ouvert à Hebi dans la province du Henan en Chine.

Fort de ces implantations stratégiques et de l'expertise acquise sur les marchés asiatiques, Cooperl a poursuivi le développement de son réseau international en 2025 par l'ouverture de deux bureaux commerciaux, l'un au Brésil et l'autre en Inde.

(1) Entités juridiques consolidées en contrôle exclusif ou contrôle conjoint à la date d'édition du rapport.

Nos engagements de responsabilité sociétale d'entreprise

An aerial photograph of a large industrial complex, likely a refinery or chemical plant, featuring numerous storage tanks, processing units, and a network of roads. The image is partially obscured by a dark teal rectangular overlay at the top and a large white number '02' in the bottom right corner. A pink horizontal line runs across the middle of the page, and a pink L-shaped graphic element frames the bottom right corner.

02

Nos engagements RSE



LES HOMMES

Agriculteurs-adhérents

- 01 Soutenir nos adhérents pour une activité rémunératrice
- 02 Accompagner nos adhérents dans une activité pérenne et durable

Salariés

- 03 Agir pour l'emploi, l'égalité et le développement des compétences
- 04 Assurer les meilleures conditions de santé et de sécurité au travail et toujours améliorer la qualité de vie au travail
- 05 Encourager le dialogue social et le partage de la valeur

Clients

- 06 Proposer des produits et des services sûrs, sains et de qualité irréprochable
- 07 Développer des filières d'approvisionnement responsables

LES ANIMAUX

- 08 Poursuivre notre démarche de progrès continu pour le bien-être animal

LA PLANÈTE

- 09 Atténuer notre impact et s'adapter au changement climatique
- 10 Optimiser nos performances énergétiques et nos consommations
- 11 Innover constamment pour transformer les déchets en ressources

LES TERRITOIRES

- 12 Contribuer activement au dynamisme de nos régions

Cooperl inscrit sa démarche sociétale dans les 17 objectifs de développement durable (ODD)

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont les 17 priorités établies par les Nations Unies pour un développement économique et social soucieux du respect des populations et de la planète. Ces objectifs sont rassemblés dans l'Agenda 2030, adopté par l'ONU en septembre 2015 après deux ans de négociations.

Dans les pages qui suivent, Cooperl a souhaité inscrire ses 12 engagements RSE en concordance avec les ODD afin de souligner en quoi nos engagements, les politiques et les indicateurs permettent d'oeuvrer en faveur de l'agenda 2030.



Dans le cadre de notre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), notre coopérative s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur.

Nous nous engageons à nous conformer aux conventions des Nations Unies concernant les Droits de l'enfant, à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ainsi qu'aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Notre coopérative s'engage également à conduire ses affaires avec éthique et transparence et à se conformer aux lois et réglementations en vigueur concernant notamment les règles de concurrence, la lutte contre la corruption et la protection des données personnelles.

À cet effet, notre entreprise dispose d'un code de conduite, d'une politique cadeau, d'une politique de protection des données personnelles, d'une charte IA (intelligence artificielle) et d'un dispositif de signalement

garantissant l'anonymat et le traitement rapide des sollicitations, dispositif ouvert aux parties prenantes internes ainsi qu'aux parties prenantes externes. Adresse du dispositif de signalement : ethique@cooperl.com

Nous veillons à ce que nos opérations soient menées dans le respect des droits humains, de l'environnement et des principes de bonne gouvernance. Nous souhaitons bâtir une relation de confiance durable avec toutes nos parties prenantes, garante d'une conduite responsable et transparente de nos activités.

Nos engagements pour maîtriser les risques

Au regard de notre modèle d'affaires et de nos principales parties prenantes, des politiques et actions sont déployées pour prévenir les risques potentiels identifiés.

PARTIES PRENANTES	ODD	RISQUES À PRÉVENIR	ENGAGEMENTS	POLITIQUES ET ACTIONS
AGRICULTEURS ADHÉRENTS	1 8 11	Fragilisation de l'activité des agriculteurs-adhérents, non respect du pacte coopératif	1. Soutenir nos adhérents pour une activité rémunératrice	Des élevages plus résilients, des productions mieux valorisées
		Affaiblissement de l'attractivité des métiers de l'agriculture, réduction des installations de jeunes agriculteur	2. Accompagner nos adhérents dans une activité pérenne et durable	Formations proposées aux adhérents
				Fidélité de nos adhérents
				Programme RSE Exploitations Agricoles
SALARIÉS	3 4 5 8 10	Difficulté de recrutement, discrimination	3. Agir pour l'emploi, l'égalité et de développement des compétences	Dynamique des emplois
				Insertion des jeunes
				Egalité des chances au travail
				Favoriser l'évolution des collaborateurs
		Risques d'accident du travail et pénibilité, déficit d'attractivité lié aux conditions de travail	4. Assurer les meilleures conditions de santé et de sécurité au travail et toujours améliorer la qualité de vie au travail	Réduire les accidents du travail
				La prévention au service de la réduction des risques et de la pénibilité
		Déficit d'attractivité lié aux conditions sociales	5. Encourager le dialogue social et le partage de la valeur	Démarche Qualité de vie au travail
CLIENTS	2 12 15	Décalage entre l'offre produit et les attentes clients, dégradation de l'image de marque	6. Proposer des produits et des services sûrs, sains et de qualité irréprochable	Politique salariale et avantages sociaux
				Organisation du dialogue social
		Usage non durable des ressources	7. Développer des filières d'approvisionnement responsables	Répondre aux attentes de nos clients
				Des produits sûrs, sains et de qualité irréprochable
ANIMAUX	15	Détournement des consommateurs vis à vis de produits ne prenant pas en considération les attentes sociétales en matière de bien-être animal	8. Poursuivre notre démarche de progrès continu et durable pour le bien-être animal	Achats locaux de porcs et de bovins
				Approvisionnement en France et Agrofourniture responsable
PLANÈTE	2 6 7 9 11 12 13 15	Dérèglement climatique, taxation des émissions de GES, baisse de l'activité, érosion de la biodiversité	9. Atténuer notre impact et s'adapter au changement climatique.	Bien-être animal en élevage et pendant le transport
				Bien-être animal en abattoir
		Dépendance à l'énergie fossile, raréfaction de la ressource en eau	10. Optimiser nos performances énergétiques et nos consommations pour préserver les ressources naturelles	Réduire nos émissions de GES
				Accompagner nos adhérents pour la réduction de leurs émissions
				Sites certifiés ISO 50 001
		Affaiblissement des ressources, remise en cause des emballages plastiques, gaspillage alimentaire	11. Innover constamment pour transformer les déchets en ressources	Réduire nos consommations d'eau
				Réduire nos consommations d'énergie
				Recyclage des déchets résiduels
				La valorisation des coproduits alimentaires au cœur de notre modèle économique circulaire
TERRITOIRES	8 11	Dévitalisation des espaces ruraux, déficit d'attractivité du territoire conduisant à des difficultés de recrutement	12. Contribuer activement au dynamisme de nos régions	Pionniers français de la méthanisation industrielle et en élevage
				Répondre à la loi AGECE et au décret 3R
				Donner du travail au cœur de nos campagnes
				Développer des circuits plus courts
				Engagés pour les autres au service de la vie citoyenne et locale - Nos événements

Solutions 2030

par Cooperl

De la RSE à Solutions 2030

Parce que le développement durable est au cœur de la politique stratégique de Cooperl, nous avons choisi de baptiser notre démarche de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) :

"Solutions" : un terme concret, facile à comprendre, et centré sur l'action, qui exprime bien ce que sont les valeurs et la culture Cooperl. Positif, il permet de projeter des réponses à un problème qui peut être anxiogène. Écrit au pluriel, il sous-entend des réponses collectives.

Avec sa notion de temporalité, **"2030"**, nous symbolisons la volonté d'agir par objectifs et donnons un cap.

Le **S** en forme d'infini et la terre font ressortir les notions de régénération et de développement durable.



Les 12 engagements Cooperl

Les stratégies Cooperl

La mise en œuvre Cooperl

Les 12 engagements Cooperl structurés autour des 4 piliers Hommes, animaux, planète et territoire sont déclinés en stratégies thématiques validées par la gouvernance Cooperl et mises à jour régulièrement et notamment la Stratégie Cooperl Bas Carbone, le plan de progrès bien-être animal, la politique d'approvisionnement en soja non déforestant, la feuille de route Économie circulaire Cooperl, la réflexion sur la stratégie biodiversité.

Ces 12 engagements Cooperl, déclinés en stratégies thématiques ambitieuses, sont mis en œuvre via nos 4 programmes opérationnels #SOLUTIONS 2030.

Chaque programme est piloté par un responsable dédié et fait l'objet d'un suivi régulier tous les trimestres. Ce comité de suivi est présidé par la direction générale en présence du comité de direction.



Solutions 2030 - Exploitations agricoles :

ce programme vise à proposer aux agriculteurs-adhérents de Cooperl une méthodologie d'évaluation de la performance de leur exploitation agricole sur l'ensemble des enjeux de la RSE agricole (champs, bâtiments, nutrition animale, bien-être animal et santé, qualité de vie au travail dans les exploitations et durabilité économique). Sur cette base, une démarche structurée est proposée aux adhérents pour améliorer leur performance RSE.



Solutions 2030 - Responsabilité environnementale :

les thématiques environnementales sont au cœur des enjeux sociétaux. Ce programme vise à travailler sur l'ensemble des sujets environnementaux qui concernent Cooperl aujourd'hui, ou qui la concerneront demain : réduction des émissions de gaz à effet de serre, gestion des déchets, lutte contre le gaspillage, préservation des ressources, maîtrise des énergies, production d'énergies renouvelables, biodiversité, etc.



Solutions 2030 - Ressources humaines :

un programme inédit pour construire avec les salariés le quotidien au travail de demain. Des salariés nommés "les Bâtisseurs" se sont inscrits au lancement de ce programme pour participer volontairement à faire émerger des idées, des voies de progrès pour notre coopérative.



Solutions 2030 - Coopérative :

Cooperl, en tant que société coopérative, est une organisation dont les pratiques doivent anticiper les attentes sociétales. Ce programme a pour objet de positionner la coopérative sur les meilleurs standards nationaux et internationaux de la RSE au travers de labels et d'actions volontaristes tels que la mise en place d'une politique d'achats responsables et la contribution à la vitalité de nos territoires.



Les Hommes





Les agriculteurs adhérents

Accompagner et valoriser nos agriculteurs adhérents

Nos agriculteurs-adhérents sont au cœur de la coopérative. Dans un secteur en pleine mutation, marqué par la concurrence mondiale, les avancées technologiques et les attentes sociétales, ils relèvent chaque jour de nouveaux défis. Pour les soutenir, nous les accompagnons au quotidien, valorisons leurs productions et partageons équitablement la valeur créée.

Engagements 1 et 2



Les salariés

Valoriser les talents et les savoir-faire de nos salariés

La mobilisation des talents et des savoir-faire est un axe stratégique important pour notre coopérative. Pour répondre aux enjeux qui concernent nos salariés, nous avons structuré des politiques et des actions pour développer l'employabilité, l'égalité au travail et les compétences et pour assurer la santé et la sécurité, la qualité de vie au travail et le dialogue social.

Engagements 3, 4 et 5



Les clients

Construire une relation de confiance avec nos clients dans le respect de leurs attentes

En tant que groupe coopératif agricole et agroalimentaire, Cooperl se doit de fournir une alimentation saine, de qualité, et accessible au plus grand nombre. Notre coopérative s'attache à garantir la pérennité des exploitations de nos adhérents et des métiers de nos salariés, tout en répondant au plus juste aux demandes de nos clients, des consommateurs, et plus généralement de la société.

Engagements 6 et 7



Les agriculteurs-adhérents

Les agriculteurs-adhérents, le socle de notre coopérative

Répondre aux attentes des adhérents est un enjeu majeur pour une coopérative. Concurrence internationale exacerbée,

évolution permanente des technologies de précision et d'aide à la décision, attentes de la société, l'agriculture est l'un des secteurs les plus exposés, mais également les plus en pointe dans les transformations qui s'opèrent aujourd'hui dans le monde.

Au-delà de la valorisation de leur production, notre coopérative propose un accompagnement technico-économique quotidien à tous ses adhérents et se donne pour mission d'assurer un partage équitable de la valeur créée grâce à notre modèle coopératif.

Les agriculteurs-adhérents nous fournissent **en porcs et bovins**, pour la transformation en viandes et salaisons et en céréales, pour la fabrication d'aliments pour le bétail.

Des élevages qui appartiennent à leurs éleveurs :

installations, accompagnement des transmissions, vision à long terme...

Exploitations familiales de l'ouest français

Bretagne, Pays-de-la-Loire, Normandie, Nouvelle-Aquitaine

Élevages de taille moyenne⁽¹⁾ :

262 truies par exploitation

Nombre de truies par exploitation en Europe⁽¹⁾ :

Allemagne : 285
Danemark : 890
Pays-Bas : 810
Espagne : 1350
France : 253

Qui sont nos adhérents ?



Des métiers diversifiés :

sélectionneurs, multiplicateurs, naisseurs, naisseurs-engraisseurs⁽²⁾, engraisseurs, post-sevriers, cultivateurs de céréales...

Différentes spécialisations :

élevage porcin, élevage bovin, modèle de polyculture-élevage en association avec de l'élevage de vaches laitières ou allaitantes

(1) Cooperl - Interpig 2024

(2) Les naisseurs-engraisseurs représentent le modèle le plus répandu en France

Engagement n°1

Soutenir nos adhérents pour une activité rémunératrice

« Si vous voulez que les structures vivent, il faut que l'élevage vive et, pour que l'élevage vive, il faut lui offrir les meilleurs services et les meilleurs prix. Battez-vous pour ça ! »

Sébastien Coupé, président et membre fondateur de la Cooperl

Rendre l'agriculture durable, c'est avant tout permettre aux agriculteurs de vivre de leur métier et de pérenniser leur système d'exploitation. C'est donc tenir compte de tous les enjeux économiques, sociaux, techniques et environnementaux.

Politiques et actions : Accompagner nos éleveurs

Depuis plus de 35 ans, le service économique Cooperl publie un ensemble de données technico-économiques à travers différents réseaux que sont :

- la gestion technique des troupeaux de truies (GTTT),
- la gestion technico-économique (GTE),
- le prix d'équilibre.

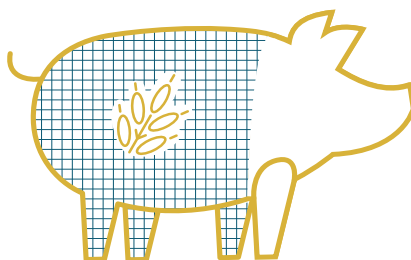
Ces résultats constituent une source d'information conséquente et fiable dans le temps.

Les données obtenues et traitées par le service économique permettent aux adhérents qui le souhaitent de se comparer et de positionner leurs performances.

La publication régulière de références depuis plus de 35 ans atteste des évolutions réalisées.

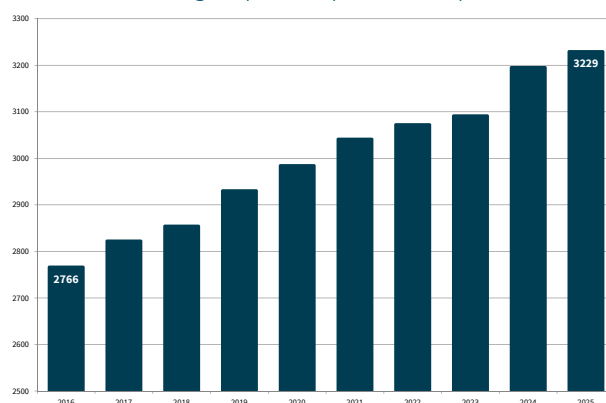
Dans la continuité de la GTE, la pratique régulière du prix d'équilibre donne la possibilité à chaque adhérent de se situer en temps réel (clôture actualisée mensuellement) par rapport aux autres producteurs du Groupement et d'analyser plus en détail

Coût de production du porc



L'alimentation représente 60 à 75 % du coût de production d'un porc

Évolution Kg vif produit par truie depuis 2015



l'ensemble des charges de son exploitation.

Les écarts entre les exploitations porcines atteignent régulièrement de 0,30 € à 0,40 € par Kg de carcasse.

Pour compléter ces réseaux, nous faisons réaliser chaque année par des organismes indépendants des études comparatives entre les adhérents Cooperl et les non adhérents. **Ces études font ressortir des écarts de marge brute par truie favorables aux adhérents Cooperl.**

Politiques et actions :
Accentuer la performance technico-économique de nos aliments grâce à la R&D et à l'innovation, et orienter vers la nutrition de précision individuelle IRIS Feeding

L'exercice 2025 s'est distingué par une détente tarifaire notable, avec un prix moyen de l'aliment en recul de plus de 25 € par tonne par rapport à 2024. Cette dynamique, portée par la baisse des cours des protéines (soja, colza...) et de l'énergie (céréales telles que le blé, l'orge ou le maïs), a considérablement optimisé les coûts de production alimentaire.

Sur la période 2024-2025, notre compétitivité prix demeure un atout majeur, tout en préservant des performances d'indices de consommation supérieures (les indicateurs précis de 2025 seront d'ailleurs consultables dans l'étude Cerfrance à paraître en juin 2026). Plus que jamais, l'aliment Cooperl s'affirme comme le levier central de la performance économique des élevages.

Le cabinet Cerfrance Bretagne⁽¹⁾ réalise une étude comparative des performances économiques des éleveurs porcins entre des éleveurs adhérents et non-adhérents à la Cooperl dans la région Bretagne.

Selon cette étude, en 2024 (données 2025 non disponibles à la date de publication), les éleveurs Cooperl ont réalisé une marge brute moyenne de 1 949 € par truie en aliment complet⁽²⁾. Cela représente un écart favorable de 128 € par truie supérieur à la moyenne des éleveurs bretons de plus de 5 %.

Pour un élevage moyen de 250 truies, cet écart représente plus de 30 000 € de gain supplémentaire sur une année.

2,65

C'est l'indice moyen de consommation⁽³⁾ des porcs élevés par les adhérents Cooperl.

Cela représente un écart de - 0,12 avec les éleveurs hors-Cooperl (qui ont un indice de 2,77 en moyenne). Cette meilleure performance présente plusieurs bénéfices pour l'éleveur :

- moins d'aliments à acheter donc une meilleure rémunération,
- moins de rejets environnementaux donc une réduction des surfaces d'épandages nécessaires,
- moins de surfaces mobilisées pour produire les céréales nécessaires à l'alimentation des porcs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La performance alimentaire de Cooperl associée à l'arrêt de la castration permet d'économiser, pour chaque élevage d'une taille moyenne de 250 truies, l'équivalent de 15 hectares de céréales, soit 21 terrains de football !

La force du modèle économique Cooperl en chiffres



6,2 millions €

de **soutien financier** aux adhérents
(avances de trésorerie, prêts)



25,8 millions €

de **plus-values qualité payées aux adhérents** grâce à nos cahiers des charges spécifiques (Bio, Sans antibiotique, Label Rouge, etc.)

(1) Cerfrance est un réseau associatif de conseil et d'expertise comptable en France exerçant dans plusieurs secteurs d'activité : agriculture, artisanat, commerce, professions libérales. (2) Le saviez-vous ? Chez les éleveurs de porcs (Cooperl, comme hors-Cooperl), certains achètent 100 % de leur aliment pour le bétail (on parle alors d'aliment complet), tandis que d'autres produisent eux-mêmes une partie de cet aliment à la ferme (on parle alors de fabrication d'aliment à la ferme). Les chiffres de l'étude Cerfrance Bretagne retenus dans ce rapport ne concernent que le groupe des éleveurs en aliment complet dans une logique de comparabilité sur une population homogène, ce qui explique le choix du groupe 100 % achat. (3) L'indice de consommation mesure la quantité nécessaire d'aliment en Kg pour produire 1 Kg de viande en vif.

Engagement n°2

Accompagner nos adhérents dans une activité pérenne et durable

La formation et l'accompagnement de la montée en compétences de nos adhérents est un sujet stratégique pour notre coopérative. Cooperl agit aussi pour améliorer l'attractivité des métiers d'agriculteurs et pour le renouvellement des générations. Depuis 2022, Cooperl déploie un programme RSE innovant dédié aux exploitations agricoles pour accompagner ses adhérents vers la durabilité.

Politiques et actions :
Des formations dédiées aux adhérents et à leurs salariés



93 adhérents et salariés d'exploitations formés

en 2025 sur des thématiques telles que la maîtrise de la ventilation, le CQP⁽¹⁾ agent d'élevage porcin, la biosécurité en élevage face au risque de fièvre porcine africaine, mais aussi l'approche globale

du bien-être-animal et l'application des bonnes pratiques.

Politiques et actions :
Fidélité de nos adhérents

75 % de fidélité

C'est la part des agriculteurs-sociétaires Cooperl qui adhèrent à notre coopérative depuis plus de 5 ans.

Politiques et actions :
Renouvellement des générations pour une activité pérenne

Avec un âge moyen de 49 ans pour ses adhérents exploitants agricoles, Cooperl est directement concernée par le renouvellement des générations dans la filière porcine. Aussi, notre coopérative a décidé de renforcer ses moyens par une mise en relation beaucoup plus dynamique entre les cédants et les candidats afin de continuer de garantir des installations et des reprises d'outils réussies.



Le dispositif Compagnons Cooperl pour le renouvellement des générations d'exploitants agricoles porcins

L'objectif de ce dispositif est de sensibiliser, attirer et former les jeunes générations ou des personnes en reconversion professionnelle à la production porcine. Chaque année, une nouvelle promotion regroupe des personnes souhaitant découvrir les métiers de l'élevage porcin (appelées Compagnons) qui intègrent un parcours de formation individualisé de 1 à 2 ans

(1) CQP : Certificat de Qualification Professionnelle



entre immersion en élevage et journées de formation aux techniques d'élevage.

La réussite des apprenants repose sur une organisation originale articulée autour de 3 acteurs :

- le pilote RH : référent de terrain de la Cooperl qui facilite l'échange entre les éleveurs et les candidats,
- le maître Compagnon : éleveur Cooperl formé aux techniques de management,
- le partenaire pédagogique : école initiale ou centre de formation.

Comme les années précédentes, les Compagnons ont pu bénéficier de formations (allant des fondamentaux de l'élevage à des formations plus techniques comme la maîtrise de la ventilation ou la GTE-GTTT par exemple) et ils ont participé à des événements (cérémonie des Compagnons, portes ouvertes...) et à des visites des sites de notre coopérative.

Les Compagnons en chiffres :



• **60 Compagnons et 58 maîtres Compagnons font partie de notre 7^e promotion 2025/2026,**

• **depuis le lancement de la démarche en 2019, 369 Compagnons ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.**

Accompagnement stratégique des exploitations : anticiper, sécuriser et placer l'éleveur au cœur du projet

Lancé en 2024 au sein du Groupement d'éleveurs de porcs, le service Accompagnement stratégique a pour mission d'aider nos adhérents à prendre du recul pour construire un projet d'entreprise à leur image, en projetant leurs activités sur un horizon de 5 à 10 ans. En 2025, le service a accompagné 20 entreprises totalisant l'équivalent de près de 200 000 porcs charcutiers.

Notre mission s'articule autour de piliers essentiels pour la pérennité et la croissance des exploitations agricoles qu'il s'agisse d'accompagner de nouveaux porteurs de projets, de travailler en amont sur des stratégies optimisées de transmission d'une exploitation, ou de se positionner aux côtés d'exploitations en pleine phase de réflexion et d'élaboration de plans d'investissement majeurs.

Dans un environnement économique de plus en plus exigeant, une planification rigoureuse et un échelonnement intelligent de ses projets d'investissement ne sont pas une option, mais une condition sine qua non pour la bonne santé de l'entreprise. Cette approche

permet de préserver de manière proactive la durabilité de l'exploitation, d'améliorer significativement sa résilience face aux imprévus économiques ou climatiques, et, in fine, de garantir la pérennité et la viabilité de l'exploitation sur le long terme. Nous encourageons nos adhérents à envisager leurs investissements non comme des événements isolés, mais comme des étapes séquencées d'une stratégie globale, assurant ainsi une croissance maîtrisée et durable.

Dans le cadre des projets d'installation, Cooperl propose un accompagnement complet : une prise en charge financière dans tous les domaines d'expertise (bâtiment, environnement, économique, ressources humaines, juridique et fiscal) ainsi que des aides à l'installation (prêt à la reprise de cheptel, prise en charge du bilan sanitaire, un an d'abonnement aux applications Cooperl et une aide directe aux projets d'investissement en bâtiments). Les jeunes agriculteurs installés bénéficient d'une bonification du prix de base de 5 centimes pendant 5 ans.

Avec 137 installations accompagnées depuis 5 ans et un taux de réussite de 100 %, Cooperl prouve que le modèle porcin reste une production d'avenir, rentable et solide.

Solutions 2030

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Politiques et actions : Structurer une démarche RSE amont au service des adhérents

Dès 2021, Cooperl a souhaité structurer une démarche pour proposer une méthodologie d'évaluation de la performance des exploitations sur l'ensemble des enjeux RSE. La réflexion construite en collaboration avec 35 éleveurs a permis de tester dès 2022 auprès de 53 éleveurs un schéma d'évaluation organisé autour d'axes thématiques.

Notre grille RSE Exploitations Agricoles a été déployée en 2025 auprès de 430 éleveurs du Groupement d'éleveurs de porcs. Le déploiement se poursuit tous les ans pour atteindre en 2030 l'objectif de 100 % d'éleveurs évalués.

6 axes structurent notre programme RSE Exploitations Agricoles. Ils s'articulent autour des piliers de la RSE "Homme Animal Planète". Pour chacun d'eux, à l'issue de l'auto-diagnostic, un score est calculé permettant l'attribution d'une plus-value RSE encourageante.

Un bilan de performance RSE détaillé est transmis à l'éleveur ainsi qu'une proposition de plan d'actions. La mission de notre coopérative est d'accompagner les éleveurs vers la durabilité en les aidant à se fixer des objectifs et en leur proposant les meilleures solutions techniques pour y parvenir.

La filière bovine décline

elle aussi depuis 2024 son programme RSE avec un objectif identique de 100 % d'éleveurs engagés en 2030. Le programme est structuré autour de 5 axes à ce stade (Qualité de Vie au Travail, Santé, Bien-Être animal, Élevage, Nutrition-Champs). 29 éleveurs étaient engagés en 2025 et ont fait l'objet d'une évaluation leur donnant accès à la plus-value RSE.

Solutions 2030

BILAN DE PERFORMANCES RSE

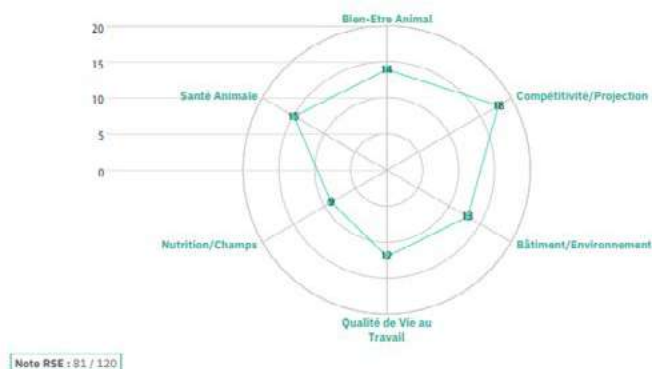
DATE D'EXÉCUTION :
06/09/24

Bilan de performances RSE
CAMPAGNE 2 024 - 2 025

Cooperl
GROUPEMENT
D'ÉLEVEURS

Bonjour ,

Suite aux autodiagnostic et collectes de données réalisés dans le cadre de la démarche RSE, voici les scores actuellement obtenus par votre exploitation sur chacun des axes :



NOTRE AMBITION

Aider les éleveurs à produire des animaux et des cultures de manière durable, en améliorant la qualité de vie au travail, la santé et le bien-être des animaux.

Contribuer à la transition vers des exploitations à faible impact environnemental, pérennes et efficaces économiquement.

Engagement n°3

Agir pour l'emploi, l'égalité et le développement des compétences

La responsabilité d'employeur de notre coopérative est importante dans nos territoires, notamment en matière de soutien à l'insertion sociale par l'emploi et par le développement des compétences. Une spécificité historique de Cooperl est l'attachement et la fidélité des salariés à la coopérative.

Politiques et actions : Dynamique des emplois

Contribuer activement à la vitalité de nos régions, là où nous sommes présents, fait partie de notre ADN.

De par sa structure coopérative, Cooperl propose **plus de 600 métiers** adaptés à ses activités agricoles, agroalimentaires et commerciales.

Au 31 décembre 2025, les sociétés de notre coopérative comptaient 7 500 salariés, dont 7 111 en France (65 % d'hommes et 35 % de femmes), et 360 en Asie.



7 500
salariés

S'ajoutent 8 585 intérimaires⁽¹⁾ qui ont travaillé pour le groupe Cooperl au cours de l'année 2025, dont 435 ont été embauchés à l'issue de leur contrat d'intérim.

Politiques et actions : Insertion des jeunes et des seniors

Notre politique d'insertion des jeunes par l'emploi est notamment basée sur nos relations avec les écoles, auprès desquelles le groupe s'engage chaque année à former des stagiaires et des apprentis.

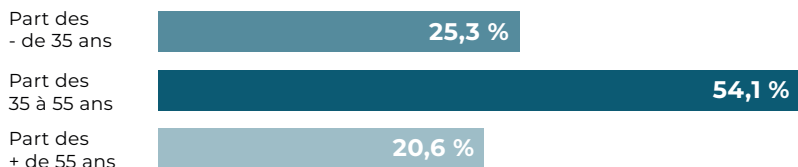
Cette insertion passe aussi par des processus innovants et ciblés vers les jeunes comme la mise en place de job dating, par l'animation d'une page Facebook et d'un site internet dédiés au recrutement :

 [@CooperlLamballerecrute](https://www.facebook.com/CooperlLamballerecrute)

 <https://recrutement.cooperl.com>

(1) Intérimaires : contrats pouvant être d'une durée d'un jour comme de plusieurs mois.

Répartition par âges - groupe Cooperl



**605
jeunes
embauchés**

En 2025, Cooperl a embauché 605 nouveaux salariés de moins de 35 ans.



C'est le nombre d'alternants (contrats d'alternants et de professionnalisation) qui ont été accueillis et formés par le groupe Cooperl en France en 2025.

Politiques et actions : Égalité des chances au travail

Nous répondons aux exigences fixées par la loi pour chacune des entités du groupe Cooperl. L'index d'égalité femmes-hommes conçu par le Ministère du Travail permet d'établir 5 indicateurs : les écarts de rémunération, les écarts des augmentations, les écarts de répartition des promotions, le pourcentage de salariées augmentées au retour du congés maternité et l'écart dans la représentation du sexe minoritaire parmi les 10 plus hauts salaires. À travers ces indicateurs, l'objectif est de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du groupe.

Insertion des personnes en situation de handicap

Notre groupe accueille **6,88 % de travailleurs en situation de handicap**, autant que ses métiers le permettent et selon les exigences fixées par la loi.

Par ailleurs, le groupe confie l'entretien des espaces verts à des centres d'aide par le travail et à des ateliers protégés, les ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail).

Détails des résultats 2025 de l'index égalité professionnelle femmes-hommes

DÉTAIL DES INDICATEURS	BROCÉ-LIANDE	CIE CALIXTE	CIE LAMPAU-LAISE DE SALAISON	CIE MADRANGE	CIE MONTAGNE NOIRE	CIE PAUL PREDAULT	COOPERL ARC ATLANTIQUE	ETS GUY HARANG	SAS COOP SAVEURS	SOCOBATI
Écarts de rémunération	38	40	39	38	38	38	38	Incalculable	40	33
Écarts de répartition des augmentations individuelles	20	35	20	20	20	Incalculable	20	35	35	20
Écarts de répartition des promotions (employeurs + 250 salariés)	15	Non concerné	10	15	15	Non concerné	15	Non concerné	Non concerné	15
Salariées augmentées au retour d'un congé maternité	15	Incalculable	15	15	15	Incalculable	15	15	15	15
Salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hauts rémunérations	0	5	10	0	5	10	5	5	5	0
Total maximum des indicateurs calculables	100	85	100	100	100	50	100	60	100	100
Résultats de l'index (sur 100 points)	88	94	94	88	93	Incalculable	93	Incalculable	95	83

Politiques et actions :
**Favoriser l'évolution
des collaborateurs :
la formation
professionnelle
continue**

Dans un monde économique en mutation constante, le service formation de notre coopérative accompagne les salariés dans l'acquisition de nouvelles compétences. À noter qu'à cette formation professionnelle continue, pilotée par notre service central formation, s'ajoutent de nombreuses formations internes organisées à l'initiative des équipes de nos dix branches d'activités pour des formations complémentaires renforcées, par exemple en sécurité, en qualité, etc.



3 025
salariés formés

En 2025, 3 025 salariés du groupe Cooperl ont bénéficié des programmes de formation professionnelle continue, soit un taux de couverture de 42 %. Un salarié peut suivre plusieurs formations au cours de l'année, ce qui correspond à 5 090 stagiaires formés pour le groupe Cooperl en 2025.

2,38 %

Pour le groupe Cooperl, la formation représente un investissement correspondant à 2,38 % de la masse salariale⁽¹⁾.

**Soit un budget
total de
5 523 510 €**

1 235
**formations
certifiantes
délivrées
en 2025**

**Le Cfma : centre de
formation créé par
Cooperl**

En septembre 2020, Cooperl a ouvert le Centre de Formation aux Métiers de l'Agroalimentaire (Cfma).

Notre centre organise et délivre des formations pour les éleveurs adhérents et les salariés. Il accueille également des étudiants externes, des demandeurs d'emploi, des particuliers et des personnes en reconversion au sein de cursus diplômants et/ou professionnalisants. De nombreuses entreprises du territoire nous font également confiance dans le cadre du déploiement de leurs formations réglementaires.

Inaugurés en 2023, de nouveaux locaux construits à Lamballe pour le Cfma soutiennent notre mission : former aux métiers industriels et agricoles pour **recréer de la compétence sur le territoire**. Notre vision est de contribuer activement à la dynamique locale, afin que les besoins en recrutement soient pourvus par des collaborateurs compétents et investis.

Pour atteindre cet objectif, le centre s'appuie sur de nombreux **partenariats** avec le réseau de l'insertion professionnelle et d'autres organismes de formation.

Le centre est ouvert régulièrement au public. Les **portes-ouvertes** permettent aux candidats de rencontrer les équipes de formation et de découvrir les métiers de la maintenance, de la conduite

(1) Dont 0,89 % plan de formation volontaire (2 063 378,07 €) et 1,49 % de contributions légales et conventionnelles (3 460 132,90 €)

de ligne, de la transformation de la viande ou de l'élevage porcin.

Au programme de ces rencontres : échanges avec les formateurs, démonstrations avec casques de réalité virtuelle, vidéos, visite du plateau pédagogique du Cfma, découverte de la ludopédagogie (apprentissage par le jeu).

Depuis 2020, Cooperl a initié le déploiement du BTS "Maintenance des systèmes de production" en alternance. Il est mis en œuvre par le CFA Agro Ifria Ouest, en collaboration avec le Cfma, le lycée Henri Avril de Lamballe,

le lycée La Fontaine des Eaux de Dinan, ainsi que le GRETA des Côtes d'Armor. Après 2 ans d'alternance, soit 42 semaines en formation et 48 semaines en entreprise, les apprentis sont diplômés.

Depuis 2023, le Cfma fait partie des deux centres de formation retenus pour dispenser le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Agent d'Élevage Porcin mis en place par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi pour former des salariés opérationnels en élevage porcin.

Insertion sociale : accompagnement à l'apprentissage du français avec le Diplôme de Compétences en Langues (FLE : Français Langues Étrangères et FP : Français Professionnel)

Le Diplôme de Compétence en Langue (DCL) est un diplôme national professionnel créé spécialement pour les adultes. Il répond aux besoins du monde économique car il évalue la capacité à utiliser une langue dans des situations concrètes, proches de celles rencontrées en milieu professionnel. Le candidat est placé dans une étude de cas qui mobilise l'ensemble des compétences de communication (comprendre un message, rédiger un mail, participer à une réunion, interagir avec un interlocuteur...). En effet, notre coopérative compte 67 nationalités différentes, l'apprentissage du français est un facteur d'intégration complémentaire.



Cfma



**Centre
de Formation**
aux Métiers
de l'Agroalimentaire

Engagement n°4

Assurer les meilleures conditions de santé et de sécurité et toujours améliorer la qualité de vie au travail

Assurer la sécurité, la santé et la qualité de vie au travail est indissociable de l'attractivité de nos métiers et à la base du bien-être des salariés de notre coopérative.

Pour assurer cette mission, Cooperl a structuré un service complet : le service Santé Sécurité Prévention gère les activités de protection et de prévention des risques professionnels. Il recense et évalue les risques afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et préserver l'emploi des 7 111 salariés du Groupe en France.

(Villers-Bocage (14)), l'année 2022 a vu la certification de 5 autres sites : les sites de Plestan (22), Montreuil-sous-Perouse (35) et Plounérin (22) pour la branche Nutrition, le site Festival de Lamballe (22) pour la branche Environnement et le site de Bécherel (35) pour la branche Salaisons. En 2023, c'est le site de Lampaul (29) (branche Salaisons) qui obtient la certification et en 2025, le site de Montfort-sur-Meu (35) (branche Viandes). Cette norme spécifie les exigences pour un système de management de la santé et sécurité au travail.

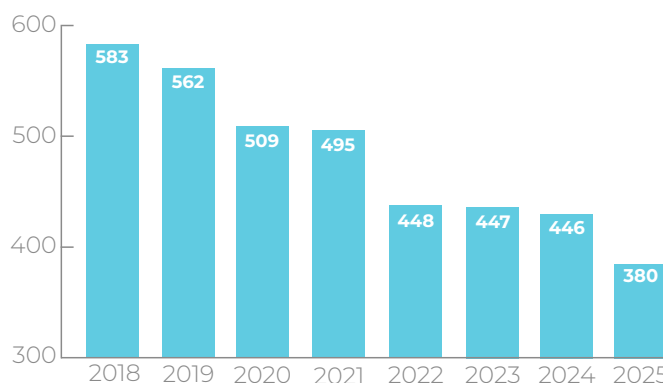


S'agissant des accidents du travail dans l'ensemble de nos sites en France, nous avons compté 380 accidents du travail avec arrêt en 2025, ce qui correspond à un indice de fréquence (IF) de 59 sur l'ensemble des accidents du travail dans notre groupe. Le taux d'absentéisme a été quant à lui de 8,30 %.

Politiques et actions : Réduire les accidents du travail

S'agissant de la sécurité, un investissement important a été engagé par la Cooperl, sous l'impulsion de la direction afin d'accéder à la certification de la nouvelle **norme ISO 45001⁽¹⁾** pour ses sites Viandes, Salaisons, Nutrition et Environnement. Après la certification d'un premier site en octobre 2021

Évolution du nombre d'accidents avec arrêt



(1) Norme publiée en mars 2018 : lignes directrices internationales pour les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail.



C'est le nombre de salariés de notre coopérative qui ont suivi une formation renforcée en sécurité au cours de l'année 2025.

Politiques et actions : **La prévention au service de la réduction des risques et de la pénibilité**

Cooperl investit et œuvre de façon proactive à la santé et la sécurité des salariés.

L'objectif est clair : encourager une culture de la sécurité pour réduire les risques et la pénibilité au travail. Des études ergonomiques sont régulièrement réalisées pour adapter les postes

de travail et réduire les situations contraignantes à l'origine des troubles musculo- squelettiques (TMS). Par ailleurs, le programme d'évaluation des risques liés aux chutes de hauteur se poursuit en 2025.

Consciente de l'impact du bien-être au travail sur le quotidien de nos collaborateurs, notre coopérative est engagée dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de vie au travail.



Politiques et actions : Démarche "Qualité de Vie au Travail"

Depuis 2017, le groupe Cooperl s'est engagé dans une démarche volontariste d'amélioration continue et régulière de la "Qualité de Vie au Travail". Le principe de cette démarche est d'organiser tous les ans sur nos sites industriels, logistiques et de distribution, des réunions d'ateliers qui rassemblent durant une demi-journée des responsables du service Santé Sécurité Prévention, de l'infirmerie, de la MSA, la représentation du personnel, la maintenance et deux à trois ouvriers opérateurs qui ont préalablement récolté les observations et les demandes de leurs collègues. Toutes les demandes, observations et suggestions remontées, sont ainsi centralisées par le service sécurité qui se fixe alors un objectif de conversion à hauteur de 80 % des demandes d'amélioration en actions et réalisations concrètes.



**Plus
de 25 000**

C'est le nombre de demandes cumulées d'améliorations matérielles et organisationnelles remontées par nos salariés opérateurs depuis 2008 dans le cadre de notre démarche "Qualité de Vie au Travail".



82,90 %

C'est le taux de réalisation de ces demandes d'amélioration pour l'ensemble de notre coopérative. Un suivi par branche et par site permet de piloter la démarche pour s'assurer des réalisations. Nous avons atteint depuis 2024 notre objectif fixé à 80 % de taux de réalisation des demandes d'amélioration.

DES RENDEZ-VOUS MÉDICAUX PROCHES DE SON LIEU DE TRAVAIL

Dans le cadre de Solutions 2030 - Ressources Humaines, diverses actions pour améliorer la qualité de vie au travail des salariés ont été proposées. Dès novembre 2023 et à titre expérimental, les salariés Cooperl des sites de Lamballe, Saint-Brieuc et de Plestan ont pu prendre des rendez-vous avec des professionnels de santé à proximité de leur lieu de travail dans les locaux du Cfma à Lamballe.

Le bilan positif de cette expérimentation a permis de projeter un déploiement sur les sites de plus de 50 salariés.

Le dispositif est toujours actif sur 7 sites.

Faciliter l'accès à certains soins de santé ou de bien-être (dermatologie, santé visuelle, ostéopathie, audition, vaccination, sophrologie, réflexologie), en permettant aux employés de consulter à proximité de leur lieu de travail, favorise la qualité de vie et l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Engagement n°5

Encourager le dialogue social et le partage de la valeur



Notre coopérative s'attache à favoriser le dialogue social dans l'entreprise, en s'appuyant notamment sur les instances représentatives du personnel et les organisations syndicales. Notre vision sociale est une stratégie à long terme et se construit au travers d'accords pragmatiques et responsables. Elle se traduit par une politique sociale et salariale Cooperl volontariste.

Politiques et actions :
Organisation du dialogue social

38 accords collectifs

Notre coopérative encourage le dialogue social en proposant de nombreux espaces d'échanges et d'informations aux partenaires sociaux, notamment par le biais des différentes commissions existantes.

Fruits de ce dialogue permanent, ce sont **38 accords collectifs** qui ont été conclus au cours de l'année 2025 pour le périmètre de reporting concerné.

Politiques et actions :
Politique salariale et avantages sociaux

Salaires

Les métiers de l'agroalimentaire sont des métiers exigeants qui méritent une politique d'engagements salariaux et sociaux à la hauteur des efforts fournis.

À l'issue des négociations annuelles obligatoires (NAO), il a été convenu d'appliquer une augmentation du salaire de base en vigueur de 1,20 % au 1^{er} mars 2025.

Primes et suppléments d'intéressement

Sur le plan de la rémunération toujours, un Intéressement aux Progrès Réalisés par Unité (ou "IPRU") trimestriel a été institué. Il s'agit de redistribuer aux salariés la valeur créée par les progrès réalisés dans le trimestre sur les trois domaines du développement durable : économique, social et environnemental. L'accord IPRU triennal 2025-2027 est entré en vigueur en 2025.

Notre groupe a également mis en place depuis de nombreuses années, des accords pour le versement de primes (13^e mois, intéressement, participation, assiduité, ancienneté), de plan d'épargne retraite, d'indemnités de transport, une prévoyance pour les frais de santé, aménagement des fins de carrière, une mutuelle familiale ou encore des tickets restaurant. S'ajoutent également les offres et les activités proposées par nos comités d'entreprise.

Agrément du FCPE Cooperl

Le Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) Cooperl a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 05/02/2025. Le conseil d'administration avait validé en décembre 2023 le principe de sa mise en œuvre pour les salariés, qui peuvent donc désormais choisir de souscrire des parts sociales d'associé non coopérateur de Cooperl.

Politiques et actions : Implication des salariés

Le programme "Bâtisseurs" : faire émerger les voies de progrès

Cooperl a lancé fin 2022 un programme basé sur l'implication volontaire initiale de 285 salariés, nommés "**les Bâtisseurs**". Issus de tous les sites et représentatifs des 600 métiers de la coopérative, ils ont co-construit en 2023 un **plan d'action visant à améliorer leur qualité de vie au travail tout en réduisant leur empreinte écologique professionnelle**. Ces travaux, animés par des référents, ont été menés pendant les heures de travail.

Chaque groupe a travaillé sur 2 thématiques parmi 9 pré-sélectionnées : le management et les valeurs d'entreprise, le dialogue social, la formation et l'employabilité, l'égalité professionnelle, la politique de rémunération et les avantages, les droits de l'Homme, la diversité et l'égalité des chances, la conciliation vie privée / vie professionnelle et la transformation numérique.

Les propositions d'actions ont été rédigées en 2023. 82 fiches idées ont été proposées au comité de sélection et regroupées autour de 8 thématiques opérationnelles. Les premières actions ont été déployées en 2024.

Sur les 82 idées proposées, 59 ont été retenues et ont donné lieu à 39 projets dont 14 sont terminés.



Enquête "bien-être au travail"

Cette enquête sur les conditions de travail proposée aux salariés de l'ensemble des sites du groupe Cooperl en France est réalisée tous les 2 ans. La dernière a été réalisée en 2025.

Résultats enquête 2025

La note de satisfaction globale groupe sur le bien-être au travail est relativement stable à 6,9/10 (+0,1 point). Le taux de participation baisse de 4 points par rapport à 2023 mais reste en progression depuis 2021. À 82 % (en hausse de 5 points) les salariés soulignent le bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Cette enquête et son analyse détaillée contribuent à identifier par branche les sujets à travailler.

Les 12 bornes, le calendrier engagé

Nous avons lancé au mois d'octobre 2025 un calendrier RSE sur l'ensemble du groupe. Chaque mois, un nouveau thème est abordé avec des défis, des animations et des informations pour agir ensemble.

Les premiers rendez-vous mensuels de 2025 :

Octobre : Adoptons le clic vert !

Le mois a été dédié à la sensibilisation à l'empreinte environnementale du numérique et à un grand nettoyage de nos données superflues.

Au programme :

- des informations sur l'impact environnemental du numérique,
- un condensé de bonnes pratiques,
- un défi de nettoyage de nos outils de stockage de fichiers et nos messageries. et messageries.

Novembre : Diversité et inclusion

Mois dédié au partage, à l'échange et à la compréhension des valeurs de diversité qui font vivre notre entreprise au quotidien. 4 défis ludiques ont été proposés aux salariés.

Décembre : Collectes solidaires de jouets sur nos sites

1 500 jouets ont été collectés sur une trentaine de nos sites, ils ont été récupérés par le Secours Populaire ou des associations locales selon les sites.



Engagement n°6

Proposer des produits et des services sûrs, sains et de qualité irréprochable



Les consommateurs expriment des attentes croissantes vis-à-vis des produits qu'ils achètent et des entreprises qui les fabriquent. Cooperl est reconnue pour la qualité de ses produits et de ses services, résultats des progrès continus dans l'ensemble de ses métiers.

Politiques et actions :
Répondre aux attentes de nos clients : des produits sûrs et sains au service du goût

"Qualité Totale Intelligente"

(QTI), le management par la qualité chez Cooperl

Sous l'impulsion de la direction générale, le groupe a déployé depuis de nombreuses années des systèmes de management par la qualité : plan de progrès, amélioration continue sur l'ensemble de ses activités.

ISO 9001, IFS, BRCGS

Le management par la qualité se concrétise notamment au sein de chaque branche par des plans de maîtrise sanitaire, des politiques, des guides de bonnes pratiques, des formations, des cahiers des charges internes et cahiers des charges clients. Nous assurons la traçabilité de nos produits à chaque stade de leur élaboration.

Les sites industriels du groupe Cooperl font également l'objet de nombreuses certifications d'entreprise qui participent à l'appropriation en interne de la **"Qualité Totale Intelligente"** et qui permettent de faire reconnaître officiellement la crédibilité de nos produits et procédures auprès de nos parties prenantes externes : certifications ISO 9001⁽¹⁾, IFS Food⁽²⁾, BRCGS Food Safety⁽³⁾, RCNA⁽⁴⁾, etc.

De nombreux contrôles de nos sites industriels et des exploitations de nos adhérents fournisseurs de porcs

263 audits externes

C'est le nombre d'audits clients, de certifications systèmes, de certifications filières, d'inspections étrangères pour agréments exports effectués sur l'ensemble des sites de production de nos deux branches Viandes (porcs et bovins) et notre branche Salaisons en 2025.

8 281

C'est le nombre de grilles d'audits qualité contrôlées chez les adhérents filière porcine Cooperl en 2025, au cours de 1 520 audits internes réalisés par nos équipes.

De même, ce sont 162 élevages d'adhérents filière porcine Cooperl qui ont été audités en 2025 par des organismes externes, soit 581 audits couvrant 13 cahiers des charges.



(1) ISO 9001 : norme internationale fixant les exigences sur les Systèmes de Management de la Qualité.

(2) IFS (International Featured Standard) : référentiel de sécurité sanitaire de la grande distribution française et allemande.

(3) BRCGS (British Retail Consortium Global Standard) Food Safety : référentiel de sécurité sanitaire de la grande distribution anglaise.

(4) RCNA : Référentiel de la Certification Nutrition Animale.

Politiques et actions : Des produits bons et de qualité

Notre coopérative est engagée depuis plus de 20 ans dans une logique de diversification de ses productions au travers de différents cahiers des charges filière qualité. Nous proposons des gammes de qualité, adaptées au pouvoir d'achat du plus grand nombre, et contribuons ainsi à lutter contre la précarité alimentaire, comme l'illustrent notamment nos offres anti-gaspi et gammes essentielles à petits prix proposées directement dans nos propres magasins Calidel, Prix'Miam et Coop Chez Vous.

Les cahiers des charges sont des documents qui définissent les conditions à remplir par les opérateurs (éleveurs, fabricants d'aliment du bétail, abatteurs, découpeurs, transformateurs par exemple) pour bénéficier de ces filières qualité.

94,11 %
des sites d'élevage
adhérents éleveurs de porcs
de Cooperl sont engagés
dans au moins une filière
qualité⁽¹⁾.

Des produits bons et de qualité, ce sont aussi des produits facilement identifiables par les consommateurs. Ainsi, certains de nos cahiers des charges sont nationaux et/ou collectifs : Le Porc Français, Bleu Blanc Coeur, Label Rouge, Agriculture Biologique, Nourri sans OGM (<0,9 %)...

Les labels nationaux et démarches collectives

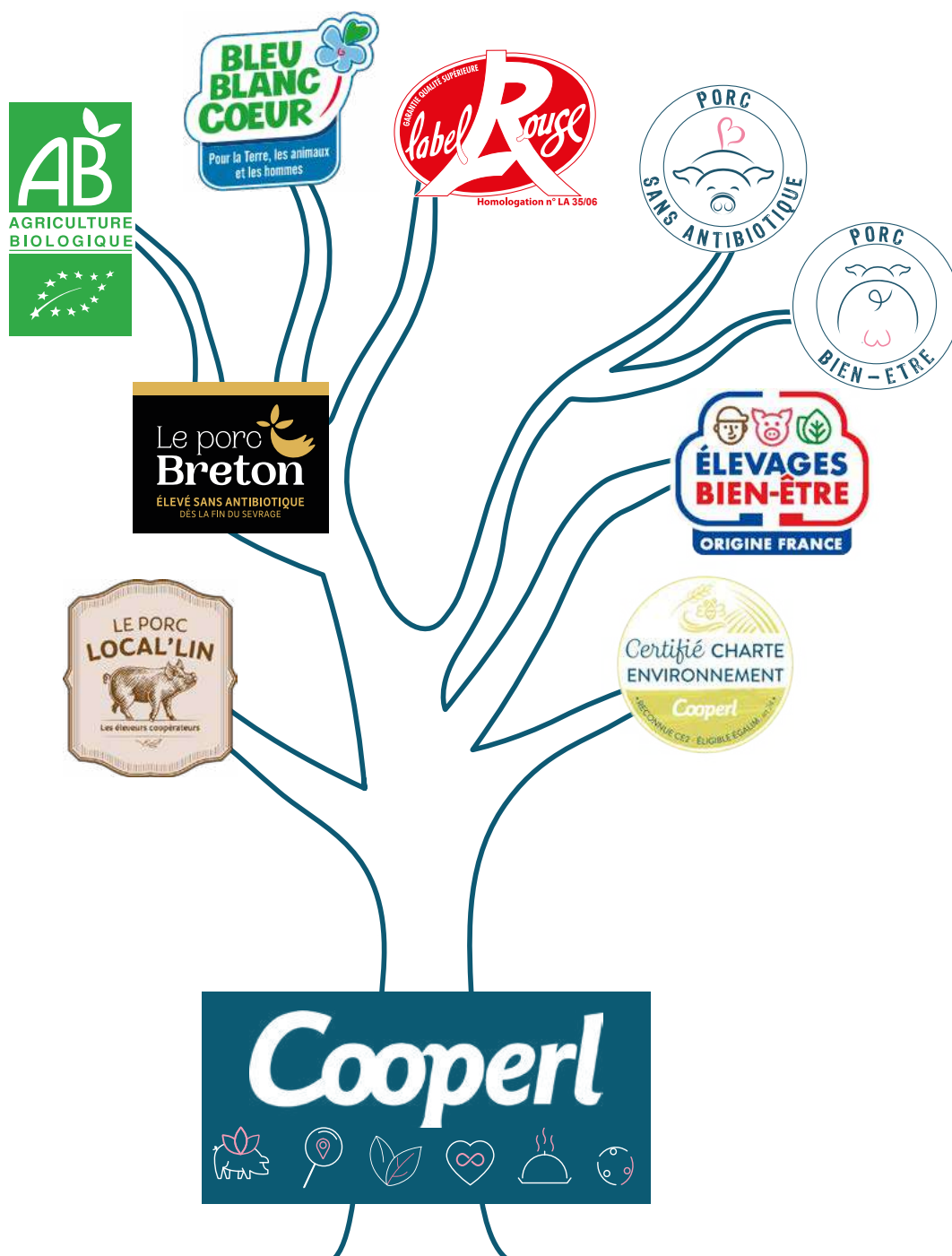


Le Porc Francilin



(1) Voir note méthodologique

Les filières Cooperl différenciantes, vertueuses et structurantes



La traduction concrète de nos engagements en offre client

Depuis des années, dans une démarche de progrès, nous nous mobilisons pour proposer à un prix juste pour tous, de la viande de porcs nés, élevés, abattus et transformés en France et poursuivant l'objectif d'un meilleur impact sociétal et environnemental.

La démarche Élevages Bien-Être vient consacrer ces années d'efforts et tout ce que nous avons fait pour améliorer nos élevages et notre filière coopérative en France. Cette offre client repose sur 3 cahiers des charges filière parmi lesquels le cahier des charges Porc Bien-Être mis en place dans le cadre de la mise en production de mâles non castrés.

L'Ademe a intégré dans sa base de données Agribalyse 3.2⁽¹⁾ les données relatives au porc cahier des charges Porc Bien-Être, à la ferme, originant France, officialisant un niveau de performance environnementale supérieure à la moyenne nationale avec des émissions de gaz à effet de serre en CO₂ équivalent de -8,6 % par rapport au porc conventionnel, moyenne nationale, à la ferme, origine France.

Porc "Élevages Bien-Être"

**c'est la réduction des
émissions de gaz
à effet de serre de
-8,6 % par rapport au
porc conventionnel
moyen français**

Cette reconnaissance permet à notre coopérative de proposer à ses clients une nouvelle gamme de produits répondant également à la réglementation Egalim - art. 24 (au moins 60 % de produits durables et de qualité pour la restauration collective et 100 % pour les restaurants collectifs de l'État et les établissements publics de l'État).

En choisissant les produits porteurs de ce logo, les consommateurs contribuent à soutenir cette démarche, ces progrès, et à réduire l'empreinte carbone de l'agriculture. Découvrez en plus :



(1) <https://agribalyse.ademe.fr/>

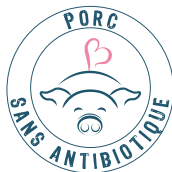
Cooperl, pionnière de la démédecation : 2,6 millions de porcs élevés sans antibiotique en 2025⁽¹⁾

Notre coopérative a été le premier acteur de la production porcine en France à s'être engagé en 2015 contre l'antibiorésistance en élevant des porcs sans antibiotique dès la fin du sevrage (42 jours).

Forte de son succès dans le développement du "sans antibiotique dès la fin du sevrage", Cooperl a encore renforcé en 2018 son engagement en faveur de la santé publique et de la santé animale en proposant des porcs élevés sans antibiotique dès la naissance. Grâce à cet engagement, Cooperl a pu annoncer en novembre 2022 que ses éleveurs adhérents avaient franchi la barre symbolique d'1 million de porcs élevés sans antibiotique dès la naissance par an.

Plus de 750

C'est le nombre de sites d'élevages d'adhérents Cooperl engagés en filière porcs élevés sans antibiotique dès la fin du sevrage ou dès la naissance, **soit plus de 50 % de l'ensemble de nos adhérents éleveurs de porcs.**



Le choix du Sans Antibiotique aussi pour notre filière bovine

Filière bovine française : la filière Prizius



La filière Prizius, construite et pilotée par les équipes des branches Groupement d'éleveurs bovins, Nutrition et Viandes boeuf, s'appuie depuis 2016 sur notre élevage de sevrage de veaux situé à Guipry (35).

L'acquisition en 2022 de la ferme de Lizicoat basée à Scignac (29) permet de consolider le développement de la filière. Notre priorité est de maintenir les animaux en bonne santé grâce à une hygiène rigoureuse et une surveillance constante. Nos techniciens spécialisés

effectuent au minimum 5 visites de contrôle dans chaque élevage durant la vie des animaux, et restent disponibles à tout moment pour conseiller l'éleveur. Grâce à cette gestion sanitaire préventive et une nutrition équilibrée, nos animaux sont élevés sans traitement antibiotique dès la fin de leur sevrage. Le respect du vivant reste notre règle : si un animal tombe malade, il est bien sûr soigné. Dans ce cas, il continue de grandir à la ferme avec les autres animaux, mais il sera identifié et écarté de la filière.



(1) Dès la naissance ou dès la fin du sevrage

Engagement n°7

Développer des filières d'approvisionnement responsables

Politiques et actions : Achats locaux de porcs et de bovins

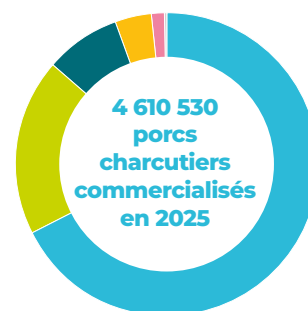
Les adhérents Cooperl fournissent 100 % des porcs en vif qui sont abattus chaque année par les outils de la branche Viandes de Cooperl.

La part des achats (cumulés) adhérents et fournisseurs externes en chiffre d'affaires (CA) pour l'approvisionnement

de nos branches Viandes et Salaisons est assurée à 97,10 % en viande de porcs d'origine France (VPF) et à 100 % en origine France pour la viande bovine.



Répartition géographique des apports de porcs charcutiers vifs



Politiques et actions : Notre agrofourniture engagée en démarches responsables

Au sein de la branche Nutrition, le service efficience végétale est apporteur de solutions et de démarches pour nos agriculteurs. Son rôle est d'accompagner les adhérents pour qu'ils se projettent vers l'avenir. L'enjeu est désormais de mieux valoriser les productions tout en s'orientant vers des pratiques culturales différentes utilisant le minimum de ressources pour répondre aux attentes

des consommateurs et aux demandes sociétales.

Plusieurs leviers sont proposés :

- désherbage mécanique, produits alternatifs (biocontrôle et biostimulant),
- mélange de variétés de céréales,
- colza avec plantes compagnes,
- démarche ENVI, cultures sans pesticide,
- OAD⁽¹⁾ pour une meilleure gestion des protections des cultures,
- OAD⁽¹⁾ pour la gestion de la fertilisation raisonnée.

En collaboration avec

le service recherche & développement, le service agrofourniture se mobilise pour développer de nouvelles actions, qu'elles soient techniques (mélange d'espèces, couverts mycorhizés...) ou agronomiques (assolement, travail du sol, expertise du sol...).

Le service travaille également en synergie avec les services environnement et qualité des Groupements d'éleveurs porcs et bovins pour continuer à développer les certifications environnementales telles que HVE⁽²⁾, CEC⁽³⁾, CE2⁽⁴⁾ avec des plus-values valorisées sur différents cahiers des charges.

(1) OAD : Outils d'Aide à la Décision

(2) HVE : Haute Valeur Environnementale

(3) CEC : Charte Environnement Cooperl

(4) CE2 : Certification Environnementale de niveau 2

115
cultivateurs

sont certifiés dans une
démarche environnementale

33
éleveurs

certifiés en HVE, 76 certifiés en
CEC et 6 certifiés en CE2.

La réussite de nos audits est permise par la traçabilité donnée par notre outil Ginkgo (outil de précision et d'optimisation des données agro-environnementales). Cet outil permet d'enregistrer toutes les interventions réalisées sur les parcelles et d'adosser des documents réglementaires. Cette gestion optimisée nous permet de mieux valoriser le travail des agriculteurs.

Depuis des années, nos agriculteurs-adhérents fournissent des efforts considérables pour

réduire leur impact sur
l'environnement.

237
hectares
sans pesticide
ENVI CULTURE
SANS
PESTICIDE

En 2025, ce sont 86 hectares de blé, 87 hectares d'orge et 64 hectares de maïs qui ont été cultivés et récoltés dans cette démarche par 22 agriculteurs.

UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE VERS LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE :

1

Conformité réglementaire

Validation des pré-requis

2

Charte environnementale Cooperl

Obligation de moyens



3

Haute Valeur Environnementale

Obligation de résultats



- ✓ **Niveau 1** - Engagement sur la conformité des principales règles environnementales.
- ✓ **Niveau 2** - Mise en place d'outils de traçabilité des pratiques culturales de l'exploitation avec la Charte Environnement Cooperl (reconnue équivalente à la certification de niveau 2 par le ministère de l'agriculture).
- ✓ **Niveau 3** - Certification de Haute Valeur Environnementale (HVE) avec atteinte de résultats.

Politiques et actions :

Déploiement de notre charte achats responsables

Dans le cadre de sa démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), sur le fondement des normes ISO 26000, ISO 20400, et des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, Cooperl a publié en 2023 sa **charte achats responsables**. Elle formalise les engagements du groupe Cooperl en termes de durabilité et de conformité. Ces engagements et les politiques associées sont présentés aux fournisseurs externes (c'est-à-dire qui ne sont pas des agriculteurs adhérents à la coopérative) qui sont invités à les intégrer dans leurs démarches et à s'engager réciproquement.

Politiques et actions : Approvisionnement en matières premières pour l'alimentation animale du groupe Cooperl

Notre politique d'achat de matières premières végétales, et notamment de soja, est guidée par un engagement fort en matière de responsabilité sociale et environnementale, avec un accent particulier sur la lutte contre la déforestation importée et la conversion des écosystèmes naturels. Cette démarche, permise par notre organisation en filière Cooperl, fait partie intégrante de notre stratégie de développement durable et est structurée autour de 4 piliers :

→ Privilégier l'origine France

100 %

de nos achats de céréales sont d'origine France et 63 % de toutes nos matières premières.

→ Répondre aux attentes de nos clients sur le non OGM (<0,9%)

93 %

de l'ensemble de nos matières premières sont non OGM (<0,9%).

→ Poursuivre notre engagement historique contre la déforestation,

→ Optimiser nos programmes alimentaires pour rationaliser nos achats.

Poursuivre notre engagement historique contre la déforestation :

Nos engagements pour garantir l'origine du soja

En 2018, la France a publié la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI) afin de mettre fin, d'ici 2030, à l'importation de produits agricoles contribuant à la déforestation, comme le soja. Depuis fin 2020, l'ensemble des grands distributeurs français ont signé le Manifeste "contre la déforestation importée liée au soja".

Cooperl s'est engagée à son tour le 23 septembre 2021. La signature de ce manifeste soja contre la déforestation et la conversion est une étape logique et complémentaire de notre politique d'approvisionnements engagée depuis de nombreuses années.

Nos objectifs

1. Maintenir 100 % d'approvisionnement garanti et ségrégué hors zone de déforestation et de conversion pour notre chaîne d'approvisionnement Cooperl.
2. Maintenir la conformité avec la réglementation européenne (RDUE) applicable à compter du 30/12/2026 pour notre chaîne d'approvisionnement.

Nos stratégies d'approvisionnement sont fixées pour être conformes à cette réglementation.

3. Développer, avec les fournisseurs de notre chaîne d'approvisionnement Cooperl, une traçabilité complète et contribuer à sa mise en œuvre opérationnelle par notre implication dans la transformation numérique.

L'historique de nos actions

- 1999 : création d'une chaîne d'approvisionnement en soja non OGM pour répondre aux attentes clients,
- 2009 : garantie de l'approvisionnement en tourteau de soja hors biome amazonien,
- 2014 : adhésion à des discussions avec des ONG environnementales,
- 2018 : sélection de fournisseurs engagés ayant une politique d'approvisionnement hors zone de déforestation,
- 2019 : réalisation d'audits importateurs et sélection de fournisseurs maîtrisant leur chaîne d'approvisionnement,
- 2020 : mise en place d'une chaîne d'approvisionnement zéro déforestation,
- 2025 : engagement formalisé dans les contrats avec nos fournisseurs.



Notre système de contrôles internes

Nous mettons en place un schéma de contractualisation rigoureux pour les achats de soja incluant un cahier des charges spécifique Cooperl, un contrat et un contrôle à réception avec vérification de la concordance des informations.

Depuis 2023, nous traçons et certifions notre soja pour vérifier qu'il répond bien aux critères zéro déforestation et zéro conversion. Les achats de tourteaux de soja certifiés zéro déforestation sont tracés depuis 2021.

- Sélection rigoureuse des fournisseurs et des origines.
- Sélection de fournisseurs engagés dans des démarches RSE globales.
- Audit des fournisseurs.

Nos résultats – Origine géographique de nos approvisionnements

Approvisionnement garanti : 100 % de nos approvisionnements sont garantis et ségrégués hors zone de déforestation et de conversion.

Pour le soja conventionnel en selon les origines en 2025 :

- origine Brésil : notre soja provient de zones historiquement reconnues comme sans risque de déforestation - conversion. Depuis décembre 2024, nos approvisionnements

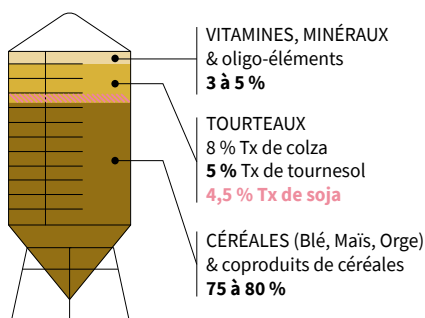
incluent désormais une certification ZDC⁽¹⁾ Earthworm,

- origine Argentine : nous excluons les approvisionnements provenant de la zone du Gran Chaco et exigeons une cut-off date 2008.

Pour le soja non OGM (<0,9%) : nos approvisionnements en 2025 ont eu principalement pour origine l'Ukraine.

La politique d'approvisionnement en soja du groupe Cooperl est une démarche structurée et évolutive. Elle est ancrée dans des engagements historiques forts, des objectifs clairs de durabilité et de conformité réglementaire. Elle est mise en œuvre par des actions de traçabilité, de certification, de sélection et de contrôle rigoureux. Elle se traduit par un approvisionnement actuellement garanti 100 % zéro déforestation et zéro conversion.

Part du soja dans nos aliments porc



Optimiser nos programmes alimentaires pour rationaliser nos achats

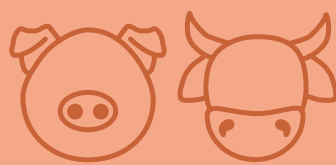
Grâce à plusieurs années de recherche et d'amélioration continue, l'essentiel de l'alimentation d'un porc Cooperl est aujourd'hui constitué de céréales et d'issues de céréales (75 à 80 %). S'agissant de l'origine des matières premières constituant cet aliment, 63 % sont d'origine France, dont 100 % des céréales.

Notre équipe de nutritionnistes travaille depuis de nombreuses années à la réduction du taux de protéines dans l'alimentation des porcs et donc l'utilisation du soja.

Une connaissance plus fine des besoins des animaux, ainsi qu'une meilleure digestibilité des différents nutriments, ont permis de réduire l'utilisation du soja à 4,5 % et de le substituer par du colza et du tournesol européens.

L'innovation Iris Feeding, lancée en 2024, est un système de nutrition individualisée qui permet d'ajuster le besoin nutritionnel de chaque porc. L'optimisation des consommations contribuera indirectement à rationaliser en amont nos achats de matières premières végétales.

(1) ZDC : Méthodologie Zéro Déforestation ni Conversion - Protocole d'évaluation des risques de déforestation et de conversion pour les approvisionnements en soja.



Les animaux



Cooperl, coopérative proactive en faveur du bien- être animal

Les éleveurs et salariés de Cooperl renforcent depuis près de 20 ans leur approche en faveur du bien-être animal. Cette démarche fédératrice se fixe des objectifs de progrès continus, concrets et réalistes, et ce, pour tous les maillons de nos filières porcs et bovins. De l'élevage à l'abattage, en passant par la nutrition et le transport.



Engagement n°8

Poursuivre notre démarche de progrès continu et durable pour le bien-être animal



Le bien-être animal est au cœur de la stratégie RSE du groupe Cooperl. Cette démarche globale repose sur le progrès continu et durable. Notre engagement se traduit par une volonté affirmée de promouvoir les enjeux de bien-être animal auprès des éleveurs. Concrètement, des outils et actions sont déployés pour accompagner les adhérents : formations, évaluations, audits, communication, veille, innovations.

Le saviez-vous ? L'animal, un être sensible

Notre démarche s'appuie sur la définition du bien-être animal de l'Organisation mondiale de la santé animale⁽¹⁾ (OMSA) qui reprend les 5 libertés fondamentales de l'animal définies par le Farm Animal Welfare Council en 1965 et sur la définition de l'Anses⁽²⁾ de février 2018.

Cooperl reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles capables de ressentir des émotions positives et négatives.



5

libertés fondamentales

Liberté physiologique

Être épargné de la faim, de la soif et de la malnutrition

Liberté psychologique

Être épargné de la peur et du stress

Liberté sanitaire

Être épargné de la douleur, de blessure et de maladie

Liberté environnementale

Être épargné de l'inconfort physique et thermique

Liberté comportementale

Être libre d'exprimer les comportements naturels propres à l'espèce

(1) OMSA - Code sanitaire pour les animaux terrestres - Titre 7 - chapitre 7.1.

(2) Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Référence de l'avis de l'Anses sur la définition du bien-être animal : Avis de l'Anses Saisine n°2016-SA-0288 - 06/02/2018



Politiques et actions : Bien-être animal en élevage porcin

Management transversal

Au sein de la coopérative, **plus d'une centaine de personnes** travaillent à la mise en application des bonnes pratiques relatives à la protection animale et aux conditions d'amélioration du bien-être des animaux : techniciens d'élevage, bâtiment, qualité, chargés de recherche et développement, vétérinaires conventionnés, chauffeurs, responsables protection animale en abattoirs, experts métiers, fonctions transversales... Tous contribuent, à leur niveau,

à l'amélioration continue des pratiques. Le système de management transversal intègre les principes de la **norme ISO/TS 34700 : Gestion du bien-être animal** (exigences générales et orientations pour les organisations des filières alimentaires).

La coordination transversale repose sur **trois référents bien-être animal**, à l'échelle du groupe, du Groupement d'éleveurs de porcs et des abattoirs.

Dès 2017, la branche Groupement d'éleveurs de porcs Cooperl s'est dotée **d'un service aujourd'hui composé de 5 personnes, dont une éthologue, entièrement dédié au bien-être animal.**

Formation et sensibilisation

Le Cfma, au travers de 7 formateurs internes, a formé 25 éleveurs en 2025. Depuis son lancement en 2022, 1 139 éleveurs et salariés d'élevage ont validé avec le Cfma cette formation réglementaire "référénts bien-être animal".

Cooperl communique très régulièrement auprès de ses adhérents sur les sujets liés au bien-être animal au travers de sa lettre d'information mensuelle, de ses journaux internes trimestriels, de ses intranets et de ses réseaux sociaux.



Ces informations, également accessibles aux salariés de la coopérative, sont complétées au niveau du Groupement d'éleveurs de porcs par des points d'échange trimestriels avec les équipes techniques sur la thématique bien-être animal.

Les équipes techniques sont informées des actualités pertinentes et les dossiers font l'objet d'un suivi rigoureux afin d'assurer une progression conforme aux objectifs fixés.

Trois éleveurs, membres du conseil d'administration, sont activement impliqués sur la veille technique et réglementaire liée au bien-être animal.

R&D et innovation

Bâtiment nouvelle génération en élevage de porcs

Une solution de bâtiment modulaire a été développée pour permettre une séparation de phase sous les caillebotis encore plus performante que la solution TRAC. Le concept permet également de faire **évoluer la taille de ces bâtiments en fonction du besoin**.

Le bâtiment Cooperl "**AgiliTRAC**" permet une multitude d'options : apport de lumière naturelle,

ventilation statique, gisoirs climatisés et gestion de matériaux fibreux.

En 2024, deux grands projets en lien avec le bien-être animal ont été lancés. Ils se sont poursuivis en 2025 :

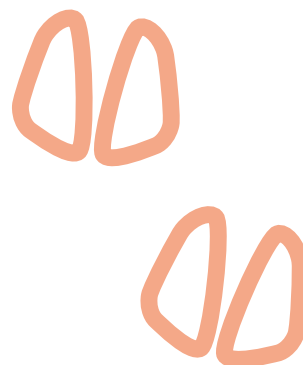
- **IRIS Feeding** qui intègre au-delà de l'aspect alimentation, potentiellement une conduite en grand groupe en engraissement offrant la possibilité d'aménager la case avec des zones de vie différenciées pour les porcs.
- **L'Observatoire** : un élevage innovant pour se projeter vers un modèle durable de ferme intelligente. Ce site est le pilier de notre recherche, il héberge notre "Approche Compagnie" (cohabitation truies et porcelets de la naissance jusqu'au départ à l'abattoir). Ce dispositif unique nous permet d'étudier les interactions sociales sur le long terme et constitue un véritable lieu de recherche pour décrypter les besoins comportementaux des porcs. C'est également sur ce site que se poursuivent les essais sur l'arrêt de la caudectomie.

Le numérique au service du bien-être animal

Le déploiement de la solution logicielle CSuite, à ce jour chez 360 éleveurs, contribue à l'amélioration du bien-être animal par un suivi individualisé des cheptels. Par ailleurs, chez 73 éleveurs, CSuite est associée à l'identification électronique au travers d'une puce RFID (Radio Frequency Identification) posée à l'oreille. Chaque porc dispose alors de son "carnet de santé numérique", garantissant ainsi une plus grande précision dans le suivi des soins apportés.

Cases maternité liberté

Après plusieurs années de R&D, notre filiale Calipro commercialise depuis 2021 son modèle de case maternité liberté associée au système balance. Cela permet de limiter le risque d'écrasement de porcelets et de libérer la truie durant la lactation. Dans le cadre des projets de construction ou rénovation de maternité, le taux d'équipement en cases maternité liberté pour 2025 est de 62 %⁽¹⁾.



(1) Données basées sur les ventes Calipro

Maintien de l'intégrité du porcelet

Pour les sujets les plus complexes de la directive européenne relative à la protection des porcs en élevage, Cooperl se mobilise pour accompagner ses adhérents dans la mise en œuvre de bonnes pratiques.

Depuis 2013, Cooperl mène des essais autour de l'arrêt de la coupe des queues en routine. Cette démarche, en cohérence avec le maintien de l'intégrité de l'animal, s'inscrit dans la durée afin de ne plus avoir recours, à terme, à cette pratique.

**Plus de
28 000 porcs**

sont concernés par les essais. Les équipes techniques Cooperl sont fortement mobilisées pour accompagner les éleveurs dans ces essais.

Depuis juillet 2024, Cooperl au travers de sa démarche RSE Solutions 2030 encourage les éleveurs qui préservent l'intégrité de leurs porcs. En effet, une prime "Queue Longue RSE" est attribuée à chaque porc présentant une queue longue à condition qu'au moins 10 % des porcs présentent une queue longue



au sein d'un même lot d'abattage.

Le guide d'arrêt de la caudectomie, fruit des travaux de recherche & développement de notre équipe BEA, a été actualisé sur la base des dernières connaissances scientifiques internes. Afin d'en faciliter l'appropriation par les éleveurs et les équipes techniques, il a été enrichi par la production de trois mini-vidéos pédagogiques. L'audit des facteurs de risques de morsures de queues a été revu afin de proposer un outil de diagnostic plus précis et pertinent.

En parallèle, ce sont aussi **48 % de nos éleveurs qui n'épointent plus**

systématiquement les dents des porcelets.

Des réalisations concrètes

En élevages, une étape très importante a été franchie en 2013 avec la mise en œuvre volontaire et pionnière en France de l'élevage de **porcs mâles non castrés**, puis en 2015 avec la production de porcs élevés **sans antibiotique depuis la fin du sevrage**, et en 2018 avec la production de porcs élevés **sans antibiotique dès la naissance**.

Cette démarche pionnière a été rendue possible grâce à **4 ans de R&D** et 2 millions d'euros d'investissement.



93 %
des éleveurs
Cooperl ne
castront plus les
porcelets mâles
en 2025

En 2025, l'association de protection des animaux Welfarm a publié le Castra-score, un outil permettant d'évaluer les engagements des marques et des supermarchés en faveur de l'arrêt de la castration des porcelets.

- **Brocéliande arrive en tête du classement** ex aequo avec un autre acteur avec la note maximale de 5/5.
- **Madrangé apparaît en 2^e position** avec une moyenne de 4,9/5 grâce à un approvisionnement à 97 % en porcs mâles non castrés ou en femelles.
- **Montagne Noire est en 4^e position** avec une moyenne de 4,3/5 grâce à un approvisionnement à 85 % en porcs mâles non castrés ou en femelles.
- **Jean Caby est en 5^e position** avec une moyenne à 4,2/5.

N°1
en France

En France, Cooperl est la seule structure nationale à avoir arrêté massivement la castration des porcelets mâles, y compris en filière bio.

Plus de 100 critères

Toujours dans les élevages, de **nombreuses évaluations** internes sont conduites par les services du Groupement d'éleveurs de porcs afin de vérifier la bonne application des plus de **100 critères** que nos services ont définis pour évaluer et sensibiliser les éleveurs au bien-être animal.

Dans le cadre de l'initiative interne Solutions 2030, ce référentiel d'évaluation bien-être animal, créé en 2018 et actualisé en 2021 et 2023, sert à évaluer le pilier bien-être animal. Depuis 2024, le format d'évaluation a évolué en auto-évaluation, réalisée par les éleveurs eux-mêmes. Ces évaluations s'accompagnent de plans de progrès individualisés.





C'est le nombre d'évaluations réalisées en élevages depuis 2018 selon notre référentiel de "bien-être animal". En 2025, 624 auto-évaluations RSE ont été complétées par les éleveurs impliqués dans cette démarche, toujours sur la base de nos plus de 100 critères de bien-être animal.

Participation à l'Association Etiquette Bien-Être Animal (AEBEA)

Nos équipes ont apporté une contribution active aux travaux d'élaboration du référentiel d'étiquetage volontaire porc. Cooperl est adhérente à l'association depuis janvier 2021 et siège au conseil d'administration.

Le transport est aussi un élément clé de la démarche bien-être animal. Les animaux sont transportés **dans des véhicules adaptés** par des chauffeurs internes ou des transporteurs sous contrat. Nos chauffeurs et au moins un représentant des sociétés de transport externes sont formés à la biosécurité et aux bonnes pratiques du bien-être animal.



Politiques et actions : Bien-être animal en abattoir

Au niveau des abattoirs, un plan de gestion de la protection animale est en place et opérationnel. Ce plan est basé sur les réglementations en vigueur, le guide de bonnes pratiques de la protection des porcs en abattoir, notre expérience acquise au cours des années et nos échanges avec **nos parties prenantes** telles que l'administration, certains clients et ONG Welfaristes.

Sur l'ensemble de nos sites, ce sont ainsi **31 responsables de la protection animale titulaires du certificat de compétences réglementaire qui veillent à la protection des animaux**.

Cooperl dispose de ses propres abattoirs à Lamballe (22), Montfort-sur-Meu (35), Saint-Maixent (79), et Houdan (78) **tous équipés de caméras de vidéosurveillance**.

Cette supervision permet de compléter les **nombreux contrôles** déjà réalisés depuis le déchargement des animaux jusqu'à la saignée. Nos quatre abattoirs font en effet l'objet de **contrôles et d'audits internes et externes** réguliers.

Au-delà de la filière porc...

Filière bovine

Notre démarche de bien-être animal est également déployée dans **notre filière bovine**. Les audits de nos techniciens se basent sur l'outil de référence Boviwell⁽¹⁾, auquel ils sont formés, complété par **13 critères spécifiques à notre filière** (gestion de l'eau, biosécurité). Cela représente plus de 50 critères suivis et évalués selon les 5 libertés fondamentales pour le bien-être animal reprises par l'OMSA (Organisation Mondiale de la Santé Animale).

50 critères

Chaque audit débouche sur un compte rendu pour l'éleveur, avec un plan de progrès, inscrivant l'éleveur dans une dynamique de progrès continu.



(1) Boviwell est l'outil de référence national reconnu par les interprofessions pour évaluer le bien-être animal dans les élevages bovins (lait et viande). Fondé sur une expertise scientifique, ce diagnostic permet d'évaluer objectivement le quotidien des bovins et d'attester de la qualité des pratiques de nos éleveurs.



Filière poule pondeuse Brocéliande

Depuis 2012, Cooperl a converti sa **production d'œufs en 100 % de systèmes alternatifs à la cage**.

Dès avril 2021, Brocéliande a renforcé son engagement dans la lutte contre l'élimination des poussins mâles en sexant les poussins dans l'œuf avec une méthode hyperspectrale non invasive. Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'ovosexage est obligatoire et concerne 100 % des poussins.

**100 %
systèmes
alternatifs
à la cage**

Approvisionnement en viande de poulet pour nos marques

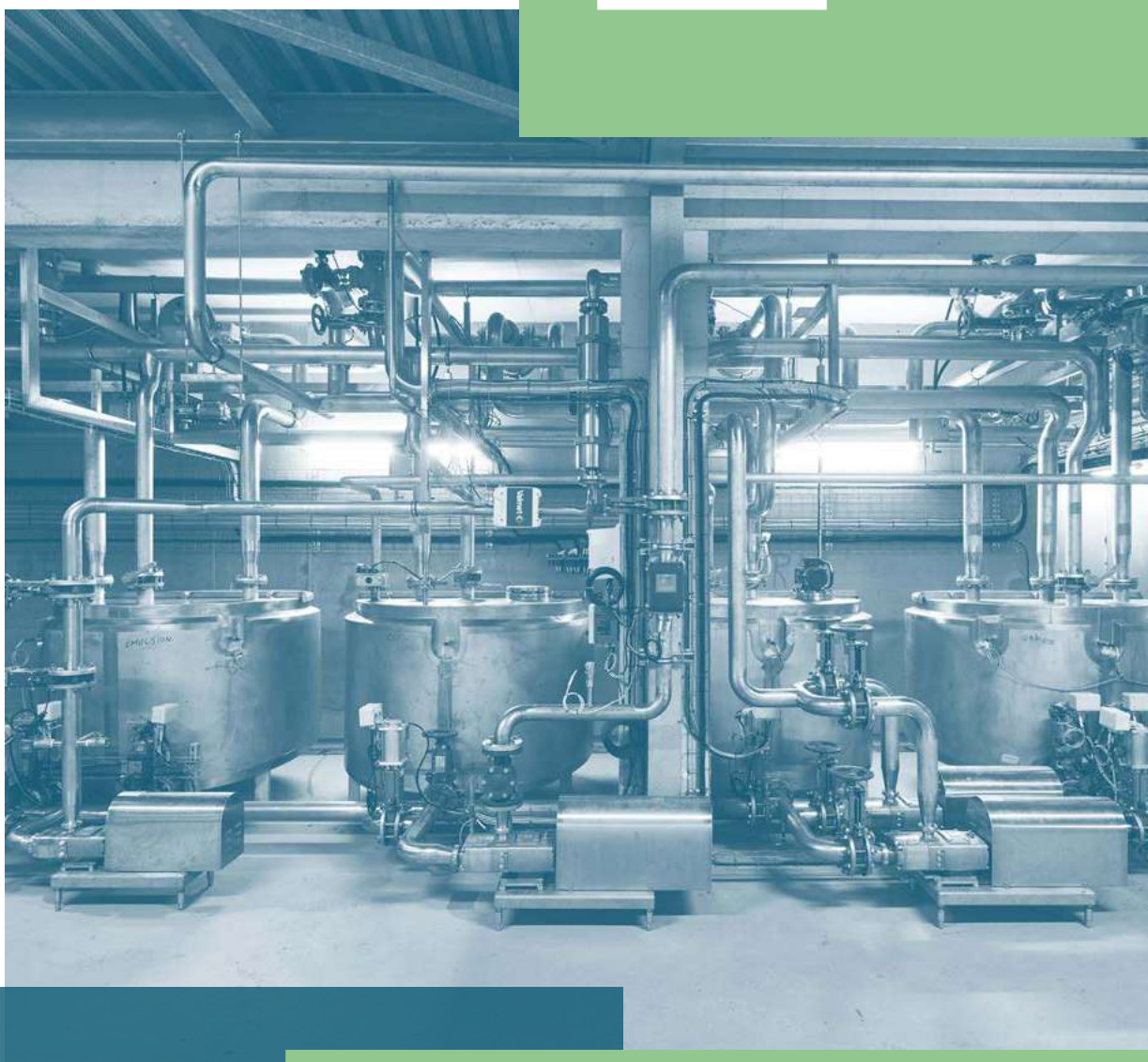
Cooperl, coopérative spécialisée dans la production et la transformation de viande

porcine, achète et transforme, dans le cadre de son activité salaison, de la viande de poulet. Ces fabrications à base de viande de poulet représentent une minorité des produits à marque nationale commercialisés par Cooperl (Brocéliande, Madrange, Montagne Noire et Paul Prédault).

Cooperl s'est engagée pour ses marques nationales dans le **European Chicken Commitment (ECC)**. Notre état d'avancement 2025 a été publié sur notre site internet.



La planète



Être un acteur moteur du développement durable et favoriser l'économie circulaire

L'empreinte environnementale des activités de notre modèle d'affaires est un enjeu essentiel d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur de notre coopérative. Cet enjeu est crucial, et Cooperl s'investit depuis plus de 25 ans pour relever ce défi.





Engagement n°9

Atténuer notre impact et s'adapter au changement climatique

Politiques et actions : Agir pour le climat : le bilan carbone de Cooperl

Contexte

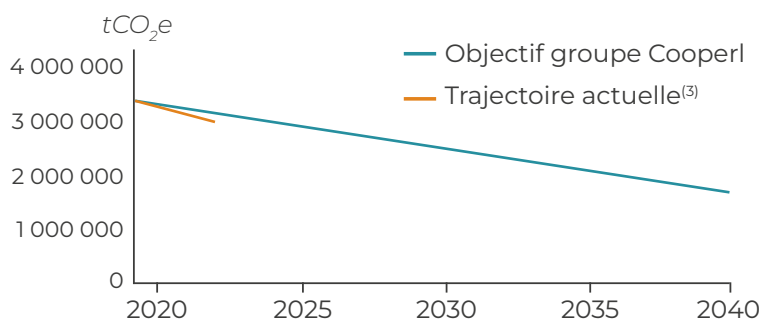
En 2019, la gouvernance de notre coopérative priorise le sujet de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique en décidant de consacrer des ressources et de réaliser un bilan de nos émissions directes et indirectes de Gaz à Effet de Serre (GES) afin de connaître notre impact et mettre en place une stratégie de réduction s'intégrant dans la démarche RSE du groupe.

Le service "Responsabilité Environnementale" de Cooperl, missionné pour la réalisation de ce bilan, s'est formé auprès de l'Association Bilan Carbone®.

Ce 1^{er} bilan a été réalisé sur les données d'activité 2019 et sur un périmètre complet scopes 1, 2 et 3.

Les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes ont été comptabilisées, pour l'ensemble de nos branches d'activité.

Évolution des émissions GES Cooperl (TeqCO₂)



Les gaz à effet de serre (GES) :

- le dioxyde de carbone (CO₂),
 - le méthane (CH₄),
 - le protoxyde d'azote (N₂O),
 - les gaz fluorés (HFC, SF₆),
- sont ramenés à une unité commune : CO₂ équivalent.

Entre 2019 et 2022, on observe une baisse globale de 391 655 teqCO₂ soit :

**11 %
de baisse**

Le bilan 2019 a été mis à jour selon la méthode BEGES⁽¹⁾ V5. Une nouvelle version a été calculée sur les données d'activité 2022 et contrôlée par un Organisme Tiers Indépendant (OTI).

La répartition des émissions GES n'évolue pas significativement entre 2019 et 2022 : le scope 3 reste le plus émetteur, notamment sur le poste "achat de biens" (>90 %). Ici, c'est la production porcine des éleveurs adhérents qui a le poids le plus important (>60 % de ce poste).

Viennent ensuite les autres postes à des niveaux bien plus faibles (<10 %) : transport, énergie, déchets, etc...

Conformément à la réglementation française en vigueur, Cooperl réalisait jusqu'à présent son bilan carbone tous les quatre ans. L'objectif est désormais de le réaliser tous les ans selon le GHG⁽²⁾ Protocol Corporate. Le bilan carbone 2025 est actuellement en cours à la date d'édition du rapport. Les résultats seront disponibles à l'automne 2026.

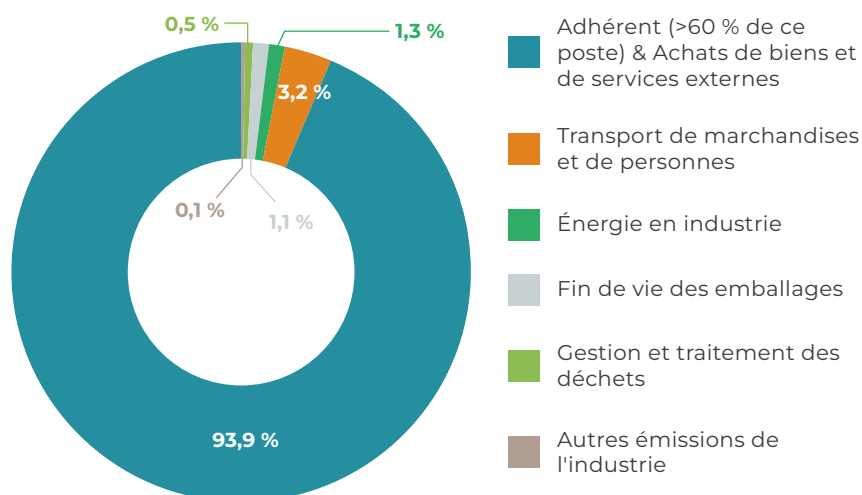
(1) BEGES : Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre

(2) GHG : Greenhouse Gas Protocol

(3) Calcul du bilan carbone 2025 en cours, résultats non disponibles à la date d'édition



Répartition BEGES Cooperl 2022



Scope 1	50 199 tonnes CO ₂ équivalent
Scope 2	11 192 tonnes CO ₂ équivalent
Scope 3	3 257 075 tonnes CO ₂ équivalent

Évolutions des émissions GES

Cette réduction est due à plusieurs facteurs :

- baisse d'activité de 4 % au niveau de la production porcine entre 2019 et 2022,
- amélioration de la performance GES des porcs Cooperl,
- forte réduction des consommations d'énergie carbonées sur les sites industriels,
- optimisation des approvisionnements internes des produits de salaison.

Stratégie Cooperl Bas-carbone

Les années 2022 et 2023 ont permis d'établir les premières feuilles de route sectorielles (agriculture, industrie et transport) pour l'ensemble de la coopérative. Elles permettent d'évaluer l'efficacité de différents leviers et de construire des trajectoires de décarbonation.

Ces feuilles de route formalisent l'objectif de la Cooperl d'être conforme aux objectifs sectoriels de la Stratégie Nationale Bas Carbone à horizon 2040 : contribuer à la neutralité carbone du territoire, par la réduction des émissions de GES des secteurs agricole,

transport et industrie et l'augmentation des stocks de carbone. Ces feuilles de route sont vouées à évoluer selon les avancées réglementaires françaises et européennes.

À l'échelle du groupe, ces objectifs sectoriels nous permettent de projeter une réduction de 50 % de nos émissions de GES à horizon 2040 par rapport à 2019.

Les leviers permettant d'atteindre l'objectif de -46 % des émissions de GES de la production porcine sans réduction du cheptel sont disponibles sans pari technologique. Le principal frein à cette transition reste économique. L'accompagnement de nos adhérents par la mise en œuvre de schémas pertinents de financement sera décisif.



Politique et actions : Les leviers et actions du groupe Cooperl

Pour le secteur "agriculture"

l'objectif est de réduire de 46 % les émissions de GES par rapport à l'activité Cooperl de 2019, en utilisant comme référence les facteurs d'émission des productions agricoles moyennes françaises.

Les leviers et pratiques dans les champs, sur l'alimentation des animaux, mais également au niveau du bâtiment sont :

- amélioration de la performance alimentaire des animaux (arrêt de la castration, formulation alimentaire plus adaptée...),
- amélioration de l'impact environnemental de l'aliment (choix de matières premières moins impactantes),
- utilisation de technologies permettant de valoriser les effluents d'élevage (systèmes d'évacuation fréquente et de méthanisation).

Pour le secteur "industrie"

l'objectif est de réduire de 81 % les émissions de GES par rapport à l'activité Cooperl de 2019.

Les leviers sont les suivants :

- management de l'énergie, sobriété et efficacité énergétique (déploiement de l'ISO 50001, optimisation des process, récupération de chaleur fatale...),
- consommation d'énergie renouvelable ou bas carbone (électrification des procédés, méthanisation, biomasse...),
- réduction des fuites et utilisation de fluides frigorifiques moins impactants,
- utilisation de bioCO₂ issu de la méthanisation, en remplacement du CO₂ fossile pour les procédés industriels.



Nous avons poursuivi en 2025 nos travaux de calcul d'ACV. Pour notre entité Fertilal, les calculs réalisés en interne ont fait l'objet d'une revue critique par un tiers extérieur.

L'ACV des porcs sortie ferme alimentant la filière EBE -20 % a été calculée par un tiers extérieur ainsi que celle des bovins de notre filière Prizius. Elles ont également fait l'objet d'une revue critique d'experts indépendants.

À la sortie de la ferme, les bovins élevés par nos adhérents émettent en moyenne -29 % de gaz à effet de serre (mesurés en CO₂ équivalent) comparé à un élevage français moyen (selon la méthodologie Agribalyse 3.2).

Nos élevages acteurs du changement

Notre feuille de route agriculture s'est concrétisée en 2024 avec la reconnaissance par la base de données Agribalyse⁽¹⁾ (version 3.2 publiée le 5 décembre 2024) de l'impact réduit du porc issu du cahier des charges "Porc Bien-Être" qui se distingue par une réduction des émissions de gaz à effet de serre de -8,6 % par rapport au porc conventionnel moyen français. Pour mener à bien ce projet, il fallait être conforme aux critères d'éligibilité : représentativité au sein de l'élevage français, qualité des données transmises et existence d'une plus-value environnementale.

Nous avons réalisé l'ACV⁽²⁾ des porcs Cooperl produits dans le respect de ce cahier des charge jusqu'à la sortie de la ferme (alimentation, effluents et consommations énergétiques). Sachant que cette étape représente 70 % à 90 % de l'impact environnemental d'un produit de boucherie ou de charcuterie. Nous avons utilisé la méthode Agribalyse avec un bureau d'étude indépendant et demandé une validation experte externe par l'IFIP⁽³⁾.

Enfin, l'ADEME⁽⁴⁾ a validé notre ACV et publié les données dans la base Agribalyse 3.2.

(1) Agribalyse est une base de données co-pilotée par l'ADEME et l'INRAE permettant de connaître les impacts environnementaux des produits agricoles et alimentaires en suivant la méthode de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV).

(2) ACV : Analyse du Cycle de Vie

(3) IFIP : Institut du Porc

(4) ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Pour le secteur “transport”

l'objectif en adéquation avec la SNBC est de réduire de 100 % les émissions de GES d'ici 2040 par rapport à l'activité Cooperl de 2019.

Les leviers sont les suivants :

- production et utilisation de biocarburant (transport de marchandises, machines agricoles des adhérents),
- report modal, en particulier du camion vers le train,
- incitation des prestataires de transport à décarboner leur flotte.

**32,50 %
de fret
ferroviaire**

C'est la part des matières premières transportées par fret ferroviaire en 2025 sur l'ensemble des achats de matières premières d'alimentation animale. Par ailleurs, un flux pour l'approvisionnement de l'un de nos clients pour la branche Viandes existe également 3 fois par semaine.

Le projet biocarburant

Il vise à valoriser les coproduits gras issus des usines Cooperl ou de partenaires

locaux dans l'optique de trouver une alternative crédible et opérationnelle aux énergies fossiles pour les besoins de mobilité de la filière.

Le procédé développé en interne consiste à concentrer des déchets gras puis, grâce à un procédé de type estérification, à les transformer en esters méthyliques d'acides gras (EMAG), composants du biodiesel. Après trois ans de mise en service, le pilote biocarburant a permis la production de 10 000 L, permettant ainsi aux équipes de préparer la montée en volume.

L'adaptation de notre parc

Tous les véhicules poids lourds achetés par Cooperl et ses filiales en France sont en moteur tracteur B100 réversible ou exclusif.

Concernant les autres véhicules, des travaux sont en cours pour supprimer les moteurs auxiliaires alimentés par du GNR⁽¹⁾ :

- pour les **bétaillères** (à chaque renouvellement) : suppression du moteur thermique et passage en groupe électrique rechargé par le tracteur pour la manipulation des étages.

- pour les **citernes aliments** : les essais de 2 prototypes se sont avérés concluants. Le tracteur au biocarburant est le fournisseur de l'alimentation hydraulique. Le déploiement est lancé.

- pour les **bennes céréalières** (à chaque renouvellement) : le bras ampliroll est alimenté par l'hydraulique du moteur du tracteur au biocarburant.

Nos travaux actifs pour la recherche de solutions pour les groupes froids ont porté leurs fruits. L'essai B100 est concluant sur les petits groupes froids des porteurs. Par ailleurs, les essais réalisés avec nos partenaires sur les groupes froids des semi-remorques ont été validés.

L'installation de cuves B100 sur les sites se poursuit. Après Plestan et Vitry, un projet pour la station-carburant de Lamballe est en cours.



(1) GNR : Gazole Non Routier

La Place Carbone : accélérer la décarbonation de l'agriculture

L'objet de La Place Carbone est de promouvoir la mise en place de solutions de décarbonation et de réduction des impacts environnementaux dans les exploitations agricoles des adhérents de la coopérative. Pour cela, cette filiale du groupe Cooperl créée en 2023 assure :

- la promotion auprès des agriculteurs des leviers agro-écologiques,
- la réalisation de diagnostics et la scénarisation de plans d'action pour décarboner les activités agricoles,
- l'accompagnement à la mise en œuvre de solutions environnementales et de décarbonation au sein des exploitations agricoles,
- la commercialisation de crédits carbone Label bas-carbone ou de tout autre service à valeur environnementale.



La gestion durable des haies : un atout pour la biodiversité et le climat

Depuis quelques années, Cooperl propose, via le projet Bois & Bocage, une solution clé en main pour une gestion durable des haies sur nos territoires et principalement en Bretagne en redonnant de la valeur au bocage. La Place Carbone et les services techniques apportent des solutions pour :

- élaborer un Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH) (état des lieux de l'existant et établissement d'un programme de coupe et de plantation),
- organiser et suivre les chantiers de plantation et de récolte de bois,
- valoriser en biomasse énergie le bois issu des haies bocagères,
- valoriser les services écosystémiques, en particulier les crédits carbone.

En juillet 2025, **deux projets** ont été labellisés en région Bretagne dans le cadre du Label bas-carbone. Il s'agit du standard de certification climatique volontaire de l'État français qui valorise les projets visant à réduire les émissions et séquestrer du carbone.

- **19 exploitations** bretonnes engagées
- **247 kilomètres de haies** (dont 28 km de nouvelles plantations) intégrées dans un Plan de Gestion Durable (PGDH)

- **2671 tonnes équivalent CO₂** additionnelles seront stockées sur 5 ans (estimation selon les Plans de Gestion Durable)

Un autre projet sera déposé en 2026, engageant 25 nouveaux agriculteurs.

Au-delà du stockage de carbone, ces projets ont de nombreux autres bénéfices, notamment sur la biodiversité (habitats, corridors écologiques), la ressource en eau (infiltration, réduction du ruissellement et de l'érosion des sols), l'autonomie énergétique, ou bien l'identité paysagère et patrimoniale locale.

Évaluation biodiversité de nos sites industriels

PERSICAIRE est une méthodologie volontaire d'évaluation écologique dédiée aux sites de petite superficie (0 à 10 ha), en particulier en contextes anthropisés (urbains et périurbains). Elle vise à qualifier de manière structurée et synthétique l'état écologique des sites, en évaluant la biodiversité présente au sein du périmètre étudié, ainsi que les dispositifs et actions déjà déployés en sa faveur (méthode développée par le PatriNat). deux diagnostics de sites Cooperl ont été réalisés en 2025 avec l'accompagnement de bureaux d'études spécialisés.

La réalisation de ces diagnostics a permis de mettre en évidence des problématiques communes aux sites industriels du groupe et de concevoir des fiches de bonnes pratiques, qui seront diffusées auprès des responsables environnement des sites.

Engagement n°10

Optimiser nos performances énergétiques et nos consommations

À l'échelle du groupe Cooperl, notre démarche environnementale est managée au quotidien pour chacune de nos dix branches par deux services transversaux : le service de suivi des 44 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et le service de la responsabilité environnementale.

Ce service transversal groupe pilote également l'ensemble de nos engagements RSE en lien avec l'environnement.

Politiques et actions : Démarches de certification en systèmes de management énergétiques

L'amélioration de la performance énergétique du groupe est notamment pilotée par la mise en œuvre des exigences de la norme ISO 50001, sur le management et la maîtrise des énergies.



En 2025, 11 sites du groupe, représentant un taux de couverture de 75,6 % des consommations totales de Cooperl en France, ont maintenu leur certification ISO 50001. Pour la branche Viandes, les usines de Lamballe (22), Montfort-sur-Meu (35), Saint-Maixent (79). Pour la branche Salaisons, les usines de Lamballe (22), Lampaul-Guimiliau (29), Loudéac (22) et Villers-Bocage (14). Pour la branche Ingrédients, le site du fondoir à Lamballe (22). Pour la branche Nutrition animale, les usines de Plounérin (22), Plestan (22) et Montreuil-sous-Pérouse (35). Pour la branche Environnement, l'usine de Fertilal à Lamballe (22).

En outre, Cooperl poursuit son déploiement de systèmes de management environnementaux pour structurer sa démarche de réduction des impacts.

Politiques et actions : Maîtrise des consommations spécifiques

La performance environnementale des sites industriels est conduite depuis 2018 grâce à la mise en place systématique d'indicateurs de performance, en particulier pour le suivi des consommations spécifiques (électricité, gaz, fuel, eau).

Consommations d'eau 2025	2 248 580 m ³ /an
Réduction consommation d'eau ⁽¹⁾	-16,40 %
Consommations d'électricité 2025	310 804 968 kWh/an
Réduction consommation d'électricité ⁽¹⁾	-4,90 %
Consommations de combustibles 2025	291 171 680 kWh PCS / an
Réduction consommation de combustibles ⁽¹⁾	-22,40 %
Réduction consommation d'énergies ⁽¹⁾	-14,20 %

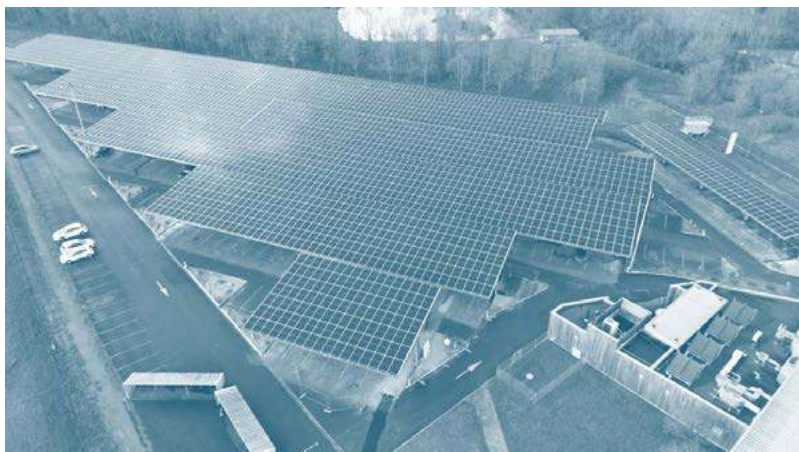
(1) Réduction : calcul de nos performances sur le périmètre Groupe en cumulé de 2018 à 2025

Économie d'énergie et réduction des émissions de CO₂

Les 225 projets environnementaux, réalisés par nos services sur l'ensemble des sites industriels de notre coopérative depuis 2016, nous ont aussi permis en 2025 une économie d'énergie de plus de 134 609 MWh et l'évitement de

l'émission de 25 485 tonnes de CO₂ équivalent.

L'objectif de décarbonation conduit à l'électrification de procédés (exemples : eau chaude sanitaire, cuisson). Il consiste aussi à intensifier la récupération de chaleur, permettant ainsi de réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Ainsi, depuis 2018, la consommation électrique globale est en repli de 4,90 %, tandis que le recours aux combustibles fossiles a reculé de 22,40 %.



Site de Saint-Eanne : le parking devient source d'énergie renouvelable

La loi française APER⁽¹⁾ incite de plus en plus fortement les entreprises à produire des énergies renouvelables. C'est dans ce contexte, et afin de maîtriser le coût de son électricité, que le site Cooperl de Sainte-Eanne (79) a choisi d'équiper son parking d'ombrières photovoltaïques. L'intégralité de l'électricité produite est autoconsommée pour les besoins de l'usine, dont la production du froid, fortement liée à l'ensoleillement. Ces ombrières couvrent environ 12 % des besoins en électricité du site, en été cela peut dépasser les 20 %. Les travaux de la centrale ont été l'occasion d'installer les premières bornes de recharge de véhicule électrique sur le site.

(1) Accélération de la Production des Énergies Renouvelables

LE SAVIEZ-VOUS ?

La boucle d'eau chaude :

Cooperl Environnement a développé une technologie pour réduire ses dépenses énergétiques et pour privilégier la réduction des gaz à effet de serre : la Boucle d'Eau Chaude (BEC) participe à ce bénéfice environnemental.

Le projet de la BEC a été mis en place en 2016 pour alimenter en chaleur les sites Cooperl de la zone de Lamballe.

Le mécanisme est basé sur la récupération de l'énergie fatale (énergie perdue) qui va être réutilisée une seconde fois à destination des outils de production Cooperl via un réseau d'échangeurs thermiques.

Ce système de récupération de l'énergie fatale **est un réseau de 4,5 kilomètres qui relie les huit sites de la zone de Lamballe et les potentielles nouvelles constructions à venir**. Y circule une eau à 85 °C alimentant en chaleur les procédés de production et les locaux administratifs, par exemple la distribution d'eau chaude et de chauffage dans nos ateliers ou d'eau pour le lavage de l'abattoir.



Économies d'eau

Les projets réalisés par nos services sur l'ensemble des sites industriels de notre coopérative depuis 2016 nous ont aussi permis en 2025 une économie d'eau de **102 249 m³**

Comme le montre la courbe ci-contre, 16,40 % d'économies d'eau ont été réalisées depuis 2018. La tendance à réduire notre consommation d'eau se poursuit d'année en année. Un palier supplémentaire devrait être franchi dans un avenir proche, compte tenu des demandes en cours ayant pour finalité de réutiliser des eaux usées issues du traitement (REUT).

Nos sites industriels utilisent un volume d'eau important mais nécessaire à la sécurité sanitaire des produits. Depuis de nombreuses années, nous nous sommes engagés à valoriser nos eaux usées en eau propre, réduire notre consommation d'eau, la recycler et la réutiliser de manière appropriée.

La station de traitement de Lamballe est un outil essentiel au maintien de nos activités industrielles de la zone.

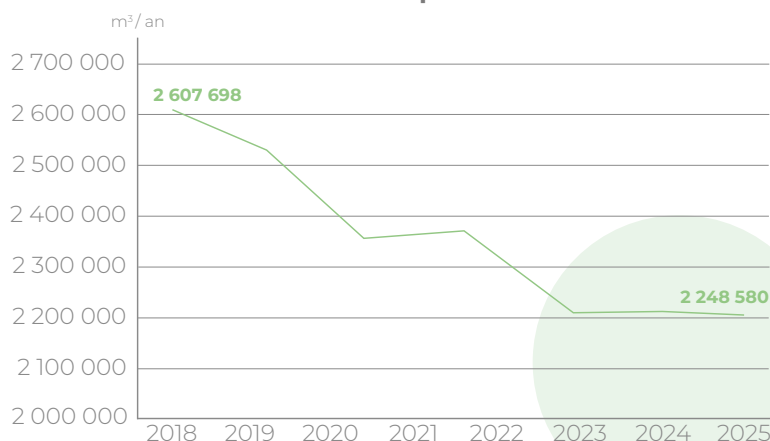
Grâce à elle, Cooperl maîtrise sa gestion des effluents et produit, grâce à cette ressource, de l'eau de qualité similaire à l'eau potable pour la réutiliser dans ses process et ainsi réduire au maximum sa consommation d'eau du réseau.

Sur le site de Lamballe :

- 830 362 m³ ont été traités en 2025.
- 385 680 m³ ont été convertis en eau osmosée, dont 153 943 m³ rejetés au milieu naturel.
- Les 231 737 m³ restants ont été recyclés sur nos activités.



Évolution de la consommation d'eau sur les sites industriels depuis 2018



Depuis l'évolution réglementaire ouvrant de nouvelles possibilités de réutilisation au secteur agro-alimentaire, nos sites industriels ont proposé un plan d'actions aux autorités sanitaires visant à renforcer toutes les possibilités d'usage d'eaux techniques issues du recyclage.

L'objectif est de pouvoir valoriser encore davantage les eaux usées récupérées et traitées pour favoriser l'économie circulaire et substituer nos consommations d'eau potable du réseau. L'ensemble de ces dispositions nous permettra par ailleurs de mieux anticiper des périodes futures de sécheresse sévère.

Engagement n°11

Innover constamment pour transformer les déchets en ressources

Politiques et actions :
Produire de l'énergie renouvelable à partir d'effluents d'élevages

Le 13 juin 2019, Cooperl a inauguré à Lamballe le 1^{er} méthaniseur sans épandage d'Europe.

Émeraude
bio-énergie

Baptisé Émeraude bio-énergie (EBE), le méthaniseur de la coopérative utilise les déchets organiques issus des élevages porcins pour les valoriser en production de biométhane, bioCO₂ et fertilisants. Il n'utilise aucun intrant rentrant en concurrence avec l'alimentation humaine ou animale, seulement des co-produits de l'élevage et de l'industrie agro-alimentaire.

Un projet rendu possible grâce à notre organisation en filière

Ce projet est un exemple parfait de la complémentarité des différentes branches d'activité de la Cooperl, en l'occurrence entre la branche Équipements, la branche Environnement et nos éleveurs.

100 % zéro épandage

La particularité d'Émeraude bio-énergie est d'être un méthaniseur garanti sans aucun épandage, car les effluents d'élevage, qui génèrent le biogaz, sont ensuite réutilisés au sein de la branche Cooperl Environnement pour être valorisés en fertilisants organiques destinés notamment au maraîchage et à la vigne.

Zéro déchet : tout est transformé et valorisé

Le système TRAC dans les élevages a permis une meilleure gestion et valorisation des effluents provenant d'une centaine d'élevages de porcs.

En plus du biogaz produit par le méthaniseur, cette unité industrielle permet également de récupérer et valoriser des engrais solides et des engrais liquides, sans compter la réutilisation d'eau récupérée sur l'évaporateur.



Le TRAC est une technologie de raclage en V qui assure une séparation de phases entre les déjections liquides et solides. Ce système intégrable aux bâtiments d'élevages répond aux attentes réglementaires et sociétales : avantages environnementaux, zootechniques et sanitaires.

Le procédé génère une fraction liquide, riche en azote ammoniacal, et une fraction solide. Celle-ci concentre 90 % du phosphore et 55 % de l'azote rejetés par les porcs et peut être valorisée sur l'exploitation ou reprise par nos soins pour alimenter notre unité de méthanisation.



Les matières solides peuvent être transférées à Lamballe pour être valorisées par notre unité de méthanisation en biogaz, engrais organique et eau recyclée.



Méthaniseur Émeraude bio-énergie à Lamballe (22)

Émeraude bio-énergie en quelques chiffres



**90 992
tonnes**

de matières organiques
valorisées en 2025.



**13 721
logements
neufs⁽¹⁾**

de 100 m² chauffés,
soit 54,88 GWh PCS.



**16 646
tonnes⁽²⁾**

de CO₂ évitées
en moyenne en 2025.



Nos infrastructures (point de collecte, usine de biogaz, usine de valorisation du biogaz) sont certifiées ISCC UE (International Sustainability and Carbon Certification) conformément à la directive sur les énergies renouvelables (RED II) et à la directive (UE) 2018/2001 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables.

(1) Selon méthodologie de calcul GRDF

(2) Calcul selon outil Ademe

Politiques et actions : **Engagements et Stratégie Cooperl pour réduire les déchets plastiques des emballages de nos produits finis : la FRECC⁽¹⁾**

Réduction des déchets plastiques : une stratégie d'emballage pour répondre aux attentes de durabilité

Une feuille de route engagée : la FRECC

En 2024, Cooperl a finalisé sa Feuille de Route Économie Circulaire, véritable socle de sa stratégie de réduction des déchets, d'optimisation des emballages et de lutte contre le gaspillage. Cette feuille de route s'inscrit dans un cadre réglementaire ambitieux, à l'échelle internationale (Accord de Paris COP21), européenne (Directive SUP 2019/904, Règlement PPWR) et nationale (loi AGECE, loi Climat et résilience, décret 3R...).

Réduire l'impact plastique : nos actions concrètes

Réduire

Le premier levier de notre politique d'emballage est la réduction de la quantité de plastique utilisée. Bien qu'indispensable pour préserver la qualité sanitaire des produits, cette matière

soulève de plus en plus d'enjeux environnementaux et sanitaires (origine fossile, fin de vie, microplastiques...).

Depuis 2021, Cooperl a mis en œuvre des alternatives papier/plastique, avec des emballages réduisant jusqu'à -70 % l'usage du plastique. Ces solutions sont compatibles avec les filières de tri et de recyclage existantes en France.

Résultat :

**1 118
tonnes**
de plastique
évitée sur le
marché depuis
2018

pour nos branches Viandes et Salaisons. Les actions d'éco-conception menées entre 2018 et 2025 nous permettent une économie réelle et pérenne de 190 tonnes de plastique par an.

Recycler

Cooperl agit également sur l'aptitude au recyclage de ses emballages en remplaçant les structures complexes par des mono-matériaux plus facilement valorisables.

- Pour nos barquettes de viande : développement d'emballages PP mono⁽²⁾ ou APET/PE⁽³⁾, compatibles avec les filières actuelles.
- Pour la salaison : une filière de recyclage dédiée

aux pots et barquettes PET⁽⁴⁾/PE est en cours de développement (objectif : mise en service au 2^e semestre 2026).

Nous agissons aussi sur la suppression des perturbateurs de tri : élimination du pigment noir de carbone des barquettes de viande depuis 2023 (non détectable en centre de tri).

Objectif 2030 : tendre vers 100 % d'emballages plastiques recyclables.

Résultats :

90 %
des emballages
mis sur le marché
sont recyclables

Branche Viandes
(emballages ménagers ;
en nombre d'unités)

> 90 %
à l'ouverture de la
filière PET/PE

Branche Salaisons
(en nombre d'unités ; à fin 2026)

De AGECE à la PPWR

Si l'ambition de la loi AGECE à l'horizon 2025 a impulsé nos premières trajectoires de réduction plastique, Cooperl aligne désormais sa stratégie sur le nouveau cadre européen PPWR qui fixe des exigences de recyclabilité strictes pour 2030. Nous adaptons donc notre feuille de route pour garantir que l'ensemble de nos packagings réponde aux standards de performance européens (grades A, B ou C).

(1) FRECC : Feuille de Route Économie Circulaire Cooperl

(2) PP mono : Polypropylène mono-matériau

(3) APET/PE : Polyéthylène Téréphtalate Amorphe/Polyéthylène

(4) PET : Polyéthylène Téréphtalate

Intégrer du recyclé

Nous intégrons dès aujourd'hui du plastique recyclé (rPET) dans nos emballages.

Tous nos emballages salaison en APET/PE contiennent au moins 30 % de rPET.

Une veille active est menée sur la disponibilité de rPP (polypropylène recyclé) pour une future intégration dans les barquettes de viande.

Objectif 2030 : 10 % de matières recyclées sur les références qui le permettent (hors APET qui est d'ores et déjà à 30%).



Visuel de l'expérimentation avec Pandobac

Réemployer : construire l'avenir de l'emballage vertueux

Depuis 2023, nous explorons des solutions concrètes d'emballages réemployables (notamment avec la start-up Bocoloco sur les bocaux). En 2025, nous franchissons une nouvelle étape en collaborant avec des experts comme Pandobac et nos distributeurs pour expérimenter l'usage

de bacs réemployables en remplacement des cartons de regroupement à usage unique.

Études sectorielles et innovation : dans le cadre d'une étude mutualisée, nous avons rejoint le projet collaboratif CHARMEE (CHArcuterie, Réemploi, Mesures Environnementales et Economiques). L'objectif est d'analyser la faisabilité du réemploi sur nos barquettes de jambon et nos terrines en comparant :

- la viabilité économique des modèles,
- l'empreinte environnementale réelle face aux emballages actuels.

Notre trajectoire 2025-2027 :

Nous avons positionné le réemploi comme un pilier stratégique pour les trois prochaines années, se traduisant par un renforcement des ressources dédiées et une maîtrise accrue de la thématique.

Le plan de structuration est le suivant :

- 2025 : création de connaissance : structuration de notre socle de connaissances via de la veille active, des participations à des collectifs sectoriels et des échanges interprofessionnels (emballages primaires, secondaires).

- 2026 : construction de sessions d'idéation et du modèle économique emballage.
- 2027 : développement de projets pilotes, études terrain et expérimentations concrètes.

Objectif 2027 : atteindre 10 % d'emballages réemployables ou réutilisables, en agissant à la fois sur les emballages de vente, de transport et les solutions circulaires à inventer.

Résultats 2025 :

12,75 millions
d'unités
réemployées chaque année

Taux de réemploi :

- 2,67 % à l'échelle du groupe Cooperl en nombre d'unités.

Dans le cadre des REP⁽⁵⁾

Emballages, nous nous engageons à faire apparaître l'info-tri et le tri-man sur l'ensemble des références concernées.



Dans le cadre du collectif L'Effet Vert, nous collaborons avec des professionnels (fournisseurs, transformateurs, associations, metteurs en marché...) afin de construire un affichage environnemental dédié aux emballages.



(5) REP : Responsabilité Élargie du Producteur



Politiques et actions :

Participer aux politiques de réduction des emballages sur le maillon amont agricole

En tant que collecteur, notre filiale Farmapro peut collecter ses propres emballages usagés mais également les emballages d'autres fournisseurs. En 2025, Farmapro a contribué à la collecte de 22 tonnes d'emballages soit l'équivalent de 65 % des volumes d'emballages vendus.

La reprise des EVNA (Emballages Vides des produits de Nutrition Animale) se déploie également depuis 2023 suite à la signature de la convention avec A.D.I.VALOR.

Le partenariat avec Knauff Circular pour la collecte et le recyclage des boîtes polystyrène se poursuit avec des volumes de 24 m³ collectés en augmentation.



Tri des déchets - Villers-Bocage (14)

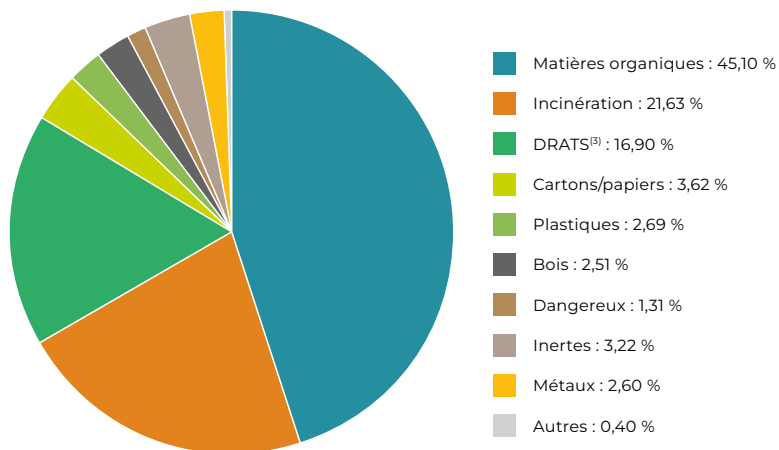
Politiques et actions : Le registre des déchets, outil de management de notre performance

La consolidation de tous les registres déchets des entités du groupe Cooperl⁽¹⁾ en un registre unique est effective depuis 2023. Si ce registre consolidé est l'addition des registres réglementaires préexistants de nos différentes entités, il nous

permet désormais le pilotage global et la mise en œuvre d'indicateurs internes en complément des informations réglementaires, permettant ainsi l'optimisation de la mise en œuvre de notre stratégie de valorisation.

Le tonnage total de déchets produits en 2025 est de 30 306 tonnes (hors SPA⁽²⁾). Plus de 80 % de ce tonnage provient des matières organiques, des déchets d'incinération et des déchets résiduels.

Part de chaque famille de déchets en 2025⁽²⁾



(1) Voir note méthodologique

(2) Hors SPA : hors Sous-Produits Animaux

(3) DRATS : Déchets Résiduels Après Tri à la Source

Politiques et actions : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Pour lutter contre les déchets et le gaspillage alimentaire, notre branche des métiers de la viande travaille sur la prévision des ventes et la gestion des stocks avec la mise en place d'un service dédié et un investissement dans un progiciel adapté.

Pour valoriser tous les invendus du Groupe à l'approche des "DLC" (Date Limite de Consommation), nous privilégions :

- La vente à nos clients via des promotions spécifiques.
- La vente dans nos magasins Anti-Gaspi. Ce concept de déstockage repose sur la limitation du gaspillage alimentaire, en proposant à tarifs réduits des produits à dates courtes de consommation, des surplus de production et également des produits dont les caractéristiques sortent des standards (les entames, les fausses coupes en charcuteries, etc.).
Fin 2025, nous comptons 20 magasins anti-gaspi : 13 Prix'Miam et 7 Calidel Anti-Gaspi.

- Les clients peuvent nous suivre sur les réseaux sociaux. Nous comptons quelques 120 000 followers fin décembre 2025.
- L'appli **J'yGo**, bon plan Anti-Gaspi (commande en ligne de paniers alimentaires anti-gaspi) est, en 2025, déployée dans 76 magasins. Elle atteint 90 000 téléchargements et permet de sauver plus de 28 000 paniers depuis sa création.

- Un magasin destiné à nos salariés a ouvert en 2025 sur le site de Lamballe. Nous travaillons également avec des associations de dons. En dernier recours, les produits alimentaires invendus sont valorisés en Pet Food ou en énergie.



Magasin Prix'Miam de Beaufort-en-Anjou (49)



Les territoires



Être un acteur de proximité engagé pour la vitalité de nos territoires

Depuis 60 ans, le maillage territorial des activités de Cooperl, de l'élevage jusqu'à la distribution, joue un rôle primordial dans le développement des espaces ruraux.



Engagement n°12

Contribuer activement au dynamisme de nos régions



Politiques et actions : Donner du travail au cœur de nos campagnes

Contribuer activement à la vitalité de nos régions, là où nous sommes présents, fait partie de notre ADN.

La coopérative développe ainsi ses activités agricoles, agroalimentaires et commerciales au plus près des lieux de travail et de vie de ses **7 111 salariés en France et ses 3 914 adhérents.**

Notre rôle est particulièrement sensible pour l'emploi dans les

bassins de vie hors des grandes métropoles, dans les zones rurales, mais aussi indirectement dans la défense du produit et du fabriqué en France.

Fidèle à son leitmotiv, notre coopérative continue de permettre à un maximum d'hommes et de femmes de vivre "au pays", du fruit de leur travail.

En Bretagne, le nombre moyen d'emplois en ETP par exploitation porcine est de 2,5, en progression depuis 2010⁽¹⁾. Les activités agricoles de notre coopérative génèrent plus de **3 800 emplois directs à la ferme**. Nos adhérents sont des agriculteurs, et sont donc des acteurs importants de l'écosystème local et de l'aménagement du territoire.

Avec l'ensemble de nos **7 111 salariés**, et des **8 585 intérimaires⁽²⁾**, (en France) ce sont donc près de **19 500 personnes** qui ont travaillé directement pour contribuer aux activités de la Cooperl en 2025.

Cooperl est **le plus important**

(1) Source Étude Agreste 2024 La Filière Porcine en Bretagne.

(2) Intérimaires : nombre de personne ayant travaillé pour la Cooperl pendant l'année, avec un ou plusieurs contrat de 1 jour à plusieurs mois.

employeur privé du département des Côtes-d'Armor en Bretagne, notamment à Lamballe berceau historique de la coopérative.

À l'échelle de la **Bretagne**, Cooperl figure parmi les principaux employeurs privés de la région⁽¹⁾, tous secteurs d'activités confondus, avec **4 794 salariés (67,40 % de nos effectifs français)**.

Politiques et actions : Engagés au service de la vie citoyenne et locale

Visites, portes ouvertes

Notre coopérative organise régulièrement des visites et portes ouvertes.

Ces rencontres sont la meilleure manière de faire découvrir aux citoyens et aux consommateurs la réalité de la production porcine et les activités associées dans toute la filière.

La Bulle Cooperl Environnement a fêté ses trois ans en juin 2025. Depuis, la majorité de nos visiteurs y font étape pour découvrir cet outil novateur, vitrine non seulement de Cooperl Environnement mais également de tout le groupe Cooperl.

La présentation de **La Bulle** attire un public très varié : des salariés, des adhérents et des clients Cooperl, des entreprises privées, des organismes publics et des écoles. Elle a pour vocation de présenter l'historique des engagements environnementaux du groupe Cooperl portés par sa branche Environnement.

**2 128
visiteurs
en 2025**

Notre coopérative a toujours eu pour philosophie d'expliquer ses métiers et d'ouvrir ses portes. Nous avons accueilli des groupes scolaires et étudiants, des élus locaux et nationaux, des délégations étrangères, des agriculteurs, des clients, des fournisseurs, sans oublier nos nouveaux salariés.

En 2025, ce sont 2 128 personnes qui ont pu visiter un des sites du groupe Cooperl.

Politiques et actions : Nos événements marquants en 2025

Monein : un site engagé

Notre site Cooperl Salaisons de Monein (64), spécialisé dans le salage et la transformation



du jambon de Bayonne, a obtenu le 5 juillet 2024 le label Engagé RSE jambon de Bayonne niveau exemplaire (4/4). L'audit de suivi effectué en 2025 a confirmé ce niveau exemplaire.

Ce référentiel a été créé en 2018 par le consortium du jambon de Bayonne avec l'appui d'Afnor Certification sur la base de l'ISO 26000 (norme Afnor RSE) pour répondre aux enjeux RSE de la filière. La mobilisation collective des salariés du site et des services supports autour de cet objectif de labellisation s'est couronnée par l'obtention du niveau le plus élevé de ce référentiel.

(1) Palmarès 2024-2025 des entreprises bretonnes CCI Bretagne

Le préfet de Haute-Loire en visite à Cooperl Salaisons Yssingeaux

L'équipe Cooperl Salaisons à Yssingeaux (43) a eu le plaisir en février 2025 de recevoir la visite du préfet de Haute-Loire, monsieur Yvan Cordier. Il était accompagné des représentants des services sanitaires du département. Cette rencontre nous a permis de lui présenter notre coopérative, son histoire, ses valeurs et nos projets. Elle a aussi été l'occasion d'échanges sur la conjoncture économique et sanitaire ainsi que sur nos projets de développement pour lesquels il nous a assuré de tout son soutien. Nous lui avons fait découvrir nos ateliers de production et nos derniers investissements.

Un magasin d'usine pour les salariés à Lamballe, et un magasin Montagne Noire sur le site d'Albi

Un magasin d'usine réservé aux salariés Cooperl en CDI/ CDD et aux intérimaires a ouvert en avril 2025 à Lamballe. Les produits proposés aux salariés sont affichés chaque jour sur l'intranet Coop&co. En septembre 2025, c'est un magasin d'usine Montagne Noire ouvert aux clients qui a ouvert sur le site d'Albi (81).

Des apprenties engagées pour la biodiversité et les liens sociaux

Trois apprenties de Cooperl Groupement d'éleveurs de porcs et Cooperl Nutrition ont mené à bien un "projet engagé" à la fois environnemental et intergénérationnel dans le cadre de leur formation. Étudiantes ingénieures agronomes à l'ESA d'Angers, elles ont organisé, avec le soutien du foyer logement du Gouessant, situé à Lamballe, un atelier de création de nichoirs à oiseaux.

1^{re} édition du Snack Challenge en partenariat avec le lycée hôtelier La Closerie de Saint-Quay-Portrieux

Cooperl Foodservice a organisé en mai 2025 la première édition du Snack Challenge, en partenariat avec le lycée hôtelier La Closerie de Saint-Quay-Portrieux (22).

Une journée de concours, point d'orgue d'une collaboration démarrée en juin 2024 entre Cooperl et le lycée. Depuis près d'un an, les élèves ont eu l'occasion de découvrir notre site de fabrication de Loudéac (22) et de participer à un atelier sur la thématique du goût.



Cooperl reçoit le prix Alim' Acteurs dans la catégorie environnement

L'Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires (ABEA), a décerné à Cooperl le prix Alim' Acteurs dans la catégorie environnement pour sa gestion exemplaire de l'eau sur le site Cooperl Viandes de Montfort (35). Le site investit pour l'économie d'eau à travers un projet portant sur la désinfection des eaux et une tour de réfrigération de nouvelle génération.

Madrange et Montagne Noire à la course des garçons de café de Limoges

Le samedi 27 septembre 2025 à Limoges (87) a eu lieu la onzième édition de la course nationale des serveuses et des garçons de café. Organisé par la chambre de commerce et d'industrie de Limoges et de la Haute-Vienne, cet événement populaire et sportif rend hommage à la profession des serveuses et garçons de café. Madrange et Montagne Noire étaient présentes pour ravitailler participants et supporters !

Des studios de jardin construits en interne à Lamballe

Pour répondre à un marché du logement très tendu, des studios de jardin en bois ont été construits afin d'aider nos nouveaux alternants et salariés du service maintenance à se loger !

Trouver un logement est de plus en plus difficile, surtout pour les jeunes qui débutent un nouveau travail. L'objectif est de les accompagner grâce à cette solution clé en main : des studios modernes et confortables, à proximité de leur lieu de travail.

Le siège social au fil des mois

Le nouveau siège social de Cooperl a pris forme au fil des semaines en 2025. Les entreprises sélectionnées, majoritairement issues du Grand Ouest, ont mis tout leur savoir-faire au service de cette réalisation. L'avancement du chantier a été partagé chaque mois aux salariés sur l'intranet. Sept années de réflexion et deux ans de chantier ont été nécessaires pour donner vie à ce projet. Conçu selon une approche bioclimatique exemplaire, le nouveau siège est un bâtiment passif unique, faisant la part belle aux matériaux biosourcés : bois, paille et terre crue issue de notre propre site. Ce cadre de travail sain et lumineux a été pensé pour favoriser les synergies, simplifier les échanges et offrir à chacun un environnement propice à l'efficacité et à la qualité de vie au travail.





Actions territoriales pour la mobilité

Afin de faciliter les trajets des personnels intérimaires non véhiculés, **un bus au départ de Saint-Brieuc** a été mis en place.

Au départ du quartier Balzac, le car fait un arrêt dans le quartier Croix Saint-Lambert jusqu'à Lamballe.

Par ailleurs, une ligne du même type a été développée **entre Rennes** (quartiers du Blosne et Villejean) **et notre site de Montfort-sur-Meu**.

Ce service a été mis en place pour permettre aux salariés de réduire les difficultés de mobilité et de transport.

Cooperl s'est engagé en 2024 dans un partenariat avec **BlaBlaCar Daily**. Cette

solution de covoiturage a été sélectionnée par Cooperl suite aux travaux menés par les Bâisseurs Solutions 2030 RH. Le déploiement pour l'ensemble de nos sites est toujours effectif.

Politiques et actions : Développer des circuits plus courts

Les magasins de proximité, dont les magasins à la ferme, contribuent à la dynamique des régions.

L'idée fondatrice de Coop Chez Vous est de créer un lien de proximité sur nos territoires entre les agriculteurs et les consommateurs. Les éleveurs qui s'engagent dans cette activité bénéficient d'un complément de revenus. Notre coopérative assure un accompagnement et un suivi au quotidien : formation produits, vente, support technique, ainsi que des campagnes de communication régulières.

Le site marchand CoopChezVous.com livre partout en France, y compris en points de retrait gratuits dans tous nos magasins de proximité.

16
magasins
à la ferme



26 685

Et toujours plus d'abonnés
au compte professionnel
LinkedIn de Cooperl⁽¹⁾

(1) au 31/12/2025

Point méthodologique

Le présent rapport d'informations ESG volontaire couvre l'exercice du 01-01-2025 au 31-12-2025.

Périmètre

Le périmètre de consolidation a pour objectif d'être représentatif des activités du groupe Cooperl. Pour l'exercice 2025, le reporting extra-financier couvre l'ensemble du chiffre d'affaires consolidé 2025 des entités en contrôle financier exclusif à l'exclusion :

- des entités juridiques de type financières et holding et les Sociétés Civiles Immobilières,
- des entités juridiques inactives ou en liquidation / dissolution,
- des entités juridiques créées/acquises en 2025,
- de la société Nucléus,

Les 13 entités internationales incluses dans le périmètre sont majoritairement des bureaux commerciaux (12 sur 13). Elles sont par conséquent fréquemment non concernées par les indicateurs présentés.

Le détail des exclusions est présenté dans le tableau des indicateurs en annexe et dans les textes rédactionnels.

Par ailleurs, si une branche d'activité est non concernée par le calcul d'un indicateur (exemple : indicateur concernant seulement la production amont), le périmètre de consolidation reste indiqué en périmètre consolidé groupe.

Lorsque le calcul d'un indicateur n'a pas été effectué sur le périmètre groupe consolidé pour une branche d'activité concernée, la précision du périmètre est apportée dans le rédactionnel et/ou dans le tableau de synthèse des indicateurs en fin de rapport.

Consolidation du reporting

Le service RSE groupe du secrétariat général coordonne le processus de consolidation des données extra-financières et s'assure de la cohérence de la consolidation et de la qualité des indicateurs. Les contributeurs de chaque engagement transmettent les données pour leur périmètre d'activité et fournissent les pièces justificatives.

Contrôles externes

Malgré l'absence d'obligation de publication et de contrôle de son rapport RSE pour l'exercice 2025, Cooperl a fait le choix de le produire et de le faire auditer.

Le présent rapport a fait l'objet d'un audit externe par le commissaire aux comptes du groupe, le cabinet Becouze - Rouxel Tanguy. Cet audit est réalisé sur la base du référentiel ad hoc de Cooperl (similaire à celui utilisé pour les précédents rapports

DPEF), avec un niveau d'assurance limité.

Informations méthodologiques complémentaires

Modèle d'affaires - Chiffres clés

L'indicateur agriculteurs-adhérents détenteurs de capital social correspond au nombre de sociétaires détenteurs de parts sociales "associés coopérateurs" au 31/12/2025.

Gouvernance

Le conseil d'administration présenté dans ce rapport RSE est composé des administrateurs en exercice à la date du 21 mai 2026.

Engagement 1 - Soutenir nos adhérents pour une activité rémunératrice

L'indicateur de soutien financier aux adhérents est déterminé sur la base des informations comptables au 31/12/2025 sur les prêts, les comptes courants financiers accordés au cours de l'année 2025 aux adhérents, hors filiales du groupe Cooperl.

Étude comparative :

Les éléments relatifs à l'étude dont il est fait état sont les données les plus récentes disponibles à la date de clôture du rapport.

À savoir :

- exercice 2025 pour les données économiques issues du réseau interne Cooperl,
- exercice 2024 pour les données issues de l'étude produite par le CER Bretagne.

Engagement 3 - Agir pour l'emploi, l'égalité et le développement des compétences

Effectif de l'entreprise :

Les effectifs à l'international comprennent également les joint-ventures détenues à 50 %.

Obligation d'Emploi De Travailleurs Handicapés (OETH) :

Concerne les entités juridiques du périmètre de reporting employant 20 salariés et plus. Correspond à l'indicateur % de salariés en situation de handicap.

Engagement 4 - Assurer les meilleures conditions de santé et de sécurité et toujours améliorer la qualité de vie au travail

Les indicateurs présentés dans l'engagement 4 sont calculés pour les effectifs des sites de production et n'incluent pas les sites administratifs.

Engagement 6 : Part des sites d'élevage Cooperl engagés dans au moins une filière qualité

Pour cet exercice 2025, Cooperl a choisi de faire évoluer le calcul de l'indicateur en prenant en compte un socle minimum LPF (cahier des charges Le Porc Français).

Engagement 8 - Poursuivre notre démarche de progrès continu et durable pour le bien-être animal

Les éléments relatifs au castra-score dont il est fait état sont les données les plus récentes disponibles à la date de clôture du rapport.

Engagement 9 - Atténuer notre impact et s'adapter au changement climatique

Trajectoire et Bilan Carbone : La trajectoire Cooperl repose sur la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) française. Elle a été définie suite à la réalisation de notre bilan gaz à effet de serre de référence. Elle est également basée sur le guide méthodologique des ministères de la Transition Écologique et de l'Économie et des Finances pour la construction de trajectoires de décarbonation des entreprises. Le premier bilan carbone a été établi sur l'ensemble des données d'activités de la coopérative de 2019 et renouvelé en 2022. Il est en cours pour l'exercice 2025.

Engagement 10 - Optimiser nos performances énergétiques et nos consommations

Les installations dont les consommations d'eau et d'énergie sont considérées comme non significatives (bureaux tertiaires, branches Groupements et magasins de la branche Distribution) ne sont pas prises en compte dans les indicateurs.

Les sites de la branche Équipements sont désormais intégrés dans la consolidation.

Concernant l'indicateur relatif au nombre de sites certifiés ISO 50001, la régression de l'indicateur est liée au choix du groupe de ne pas renouveler la certification arrivée à échéance d'un site dont les activités sont actuellement en cours de transfert.

Engagement 11 - Innover constamment pour transformer les déchets en ressources

Les indicateurs illustrant les engagements et la stratégie Cooperl pour réduire les déchets plastiques des emballages concernent les branches Viandes et Salaisons. À l'exclusion du nombre d'unités ré-employées qui concernent le Groupe.

Correspondance ISO 26 000 et engagements RSE Cooperl

Pilier Cooperl	Engagement clé	Question Centrale ISO 26000 correspondante
Gouvernance	Modèle d'affaire coopératif	1. Gouvernance de l'organisation
Les Hommes : les adhérents	Engagements 1 et 2	2. Droits de l'Homme 7. Communauté et développement local
Les Hommes : les salariés	Engagements 3, 4 et 5	2. Droits de l'Homme 3. Relations et conditions de travail
Les Hommes : les clients	Engagements 6 et 7	6. Questions relatives aux consommateurs 5. Loyauté des pratiques
Les Animaux	Engagement 8	Transverse (Éthique / Consommateurs)
La Planète	Engagements 9, 10 et 11	4. L'environnement
Les Territoires	Engagement 12	7. Communauté et développement local

Direction de la publication : Emmanuel Commault.

Crédits photos : Cooperl, Adobe Stock, Maël Gonnet, Yves Verron, Sacha Drouart, Tolga, GreenYellow, Drazen Zigic (Magnific).

Conception : Agence Inodia www.inodia.fr

Réalisation : Service communication Cooperl.

Impression : Ce rapport a été imprimé par l'Imprimerie Lamballaise sur un papier certifié PEFC.



ANNEXE : Tableau récapitulatif des indicateurs chiffrés

Indicateur	Périmètre	2024	2025
1 • Soutenir nos adhérents pour une activité rémunératrice			
Soutien financier aux adhérents (avances de trésorerie, prêts)	Groupe	7 209 473 €	6 207 850 €
Indicateur clé de performance : Plus-values qualité payées aux adhérents	Groupe	26 213 931 €	25 844 878 €
Marge brute par truie en euros*	Groupe	1 993 €	1 949 €
Indicateur clé de performance : Indice de consommation : quantité d'aliment en Kg pour produire 1 Kg de viande*	Groupe	2,65	2,65
2 • Accompagner nos adhérents dans une activité pérenne et durable			
Nombre d'adhérents et salariés d'exploitation Cooperl formés	Groupe France	106	93
Nombre de "Compagnons Cooperl"	Groupe	53 - 6 ^e promotion	60 - 7 ^e promotion
Indicateur clé de performance : Part d'adhérents Cooperl ayant une ancienneté > 5 ans	Groupe	79 %	75 %
Nbre d'adhérents engagés dans le programme RSE Solutions 2030 Exploitations Agricoles - Filière Porcine	Groupe	277	430
3 • Agir pour l'emploi, l'égalité et le développement des compétences			
Effectifs du Groupe	Groupe	7 500	7 500
Effectifs en France	Groupe France	7 075	7 111
Effectifs en apprentissage et contrat de professionnalisation	Groupe (hors filiales internationales)	132	107
Indicateur clé de performance : Index d'égalité homme-femme	Société Cooperl Arc Atlantique	88/100	93/100
Nombre de salariés formés en formation professionnelle continue	Groupe (hors filiales internationales)	3 219	3 025
Taux de couverture de la formation professionnelle continue	Groupe (hors filiales internationales)	47,30 %	42,37 %
Nombre de stagiaires formés en formation professionnelle continue	Groupe (hors filiales internationales)	6 125	5090
Indicateur clé de performance : Part de la masse salariale consacrée à la formation	Groupe (hors filiales internationales)	2,77 %	2,38 %
Nombre de formations certifiantes délivrées	Groupe (hors filiales internationales)	1 039	1 235
% de salariés en situation de handicap*	Groupe - entités soumises à l'obligation réglementaire	7,20 %	6,88 %
4 • Assurer les meilleures conditions de santé et de sécurité, et toujours améliorer la qualité de vie au travail			
Nombre de sites certifiés ISO 45001	Groupe	7	8
Indicateur clé de performance : Indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt	Groupe (hors filiales internationales)	68,14	59,44
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	Groupe (hors filiales internationales)	446	380
Taux d'absentéisme	Groupe (hors filiales internationales)	8,60 %	8,30 %
Nombre de salariés formés à la sécurité-santé au travail	Branches Nutrition, Viandes, Salaisons, Environnement, Équipements	3 596	3 084
Nombre d'actions d'amélioration remontées par les opérateurs (en cumul)	Branches Nutrition, Viandes, Salaisons, Environnement	24 092	25 021
Indicateur clé de performance : Taux de réalisation des actions d'amélioration remontées	Branches Nutrition, Viandes, Salaisons, Environnement	81 %	82,86 %
5 • Encourager le dialogue social et le partage de la valeur			
Résultats des négociations annuelles obligatoires (NAO)	Groupe (hors filiales internationales)	Augmentation rétroactive au 1 ^{er} mars 2024 de 2,5 % des salaires mensuels bruts de base en vigueur dans l'entreprise au 31/12/2023	Augmentation rétroactive au 1 ^{er} mars 2025 de 1,2 % des salaires mensuels bruts de base en vigueur dans l'entreprise au 31/12/2024
Nombre d'accords collectifs conclus dans l'année	Groupe sur le périmètre de reporting	22	38
6 • Proposer des produits et des services sûrs, sains et de qualité irréprochable			
Nombre d'audits externes des sites industriels : audits clients, certifications systèmes, certifications filières	Branches Viandes et Salaisons	325	263
Part des sites d'élevage Cooperl engagés dans au moins une filière qualité*	Groupe	98,30 %	94,11 %
Indicateur clé de performance : % d'adhérents Cooperl engagés en démarche Porc Sans Antibiotique	Groupe	54,70 %	55,50 %
Nombre d'audits internes qualité réalisés chez les adhérents Cooperl par an	Groupe	1 469	1 520
Nombre d'audits externes des sites d'élevages	Groupe	634 pour 15 cahiers des charges	581 pour 13 cahiers des charges
7 • Développer des filières d'approvisionnement responsables			
Part des porcs charcutiers en vif achetés auprès des adhérents Cooperl sur l'ensemble des porcs en vif achetés	Cooperl Viande	99,97 %	100 %
Indicateur clé de performance : Part CA achat origine France VPF (adhérents et fournisseurs externes)	Cooperl Viandes et Cooperl Salaisons	Données non disponibles à la date d'édition mai 2025	97,13 %
Indicateur clé de performance : Part CA achat viande bovine origine France			100 %
Part d'approvisionnements en céréales origine France	Branche nutrition	100 %	100 %
Indicateur clé de performance : Part approvisionnements de matières premières aliments origine France	Branche nutrition	63 %	63 %
Indicateur clé de performance : Part des approvisionnements de matières premières aliments non-OGM (>0,9%)	Branche nutrition	93 %	93 %
Indicateur clé de performance : Nombre d'hectares cultivés et récoltés sans pesticide dans l'année	Branche Nutrition	318 hectares	237 hectares

ANNEXE : Tableau récapitulatif des indicateurs chiffrés

Indicateur	Périmètre	2024	2025
8 • Poursuivre notre démarche de progrès continu et durable pour le bien-être animal			
Nombre d'évaluations internes "bien-être animal" conduites en élevages Cooperl depuis 2018	Groupe	2 556	2592
% des sites d'élevage évalués par le référentiel BEA Cooperl depuis 2018	Groupe	97 %	97 %
Nombre d'auto-évaluations BEA RSE réalisées en élevage	Groupe	413	624
Indicateur clé de performance : démarche Cooperl "Porc Bien-Être" (arrêt de la castration des porcs mâles depuis 2013) : % de porcs produits par les adhérents Cooperl en démarche "PBE"	Groupe	91,73 %	93,40 %
Indicateur clé de performance : Part d'éleveurs engagés "Porc Bien-Être" (arrêt de la castration)	Groupe	93,50 %	92 %
Nombre d'abattoirs équipés de caméras de vidéosurveillance pour le suivi des animaux	Groupe	4/4	4/4

9 • Atténuer et s'adapter au changement climatique			
Bilan des émissions GES*		Le bilan carbone n'est pas calculé tous les ans	Le bilan carbone n'est pas calculé tous les ans
Indicateur clé de performance : Baisse des émissions depuis le dernier bilan Carbone (2019)*		Bilan carbone 2025 en cours de calcul (-11 % entre 2019 et 2022)	

10 • Optimiser nos performances énergétiques et nos consommations pour préserver les ressources naturelles			
Nombre de sites certifiés ISO 50001*	Groupe (hors filiales internationales)	12	11
Taux de couverture de la certification ISO 50001 en % des consommations totales	Groupe (hors filiales internationales)	76,60 %	75,60 %
Consommations d'eau (m³ / an)	Groupe (hors filiales internationales)	2 281 551	2 248 580
Indicateur clé de performance : évolution de la consommation eau (%) (par rapport à 2018)	Groupe (hors filiales internationales)	-15 %	-16,40 %
Consommations d'électricité (kWh/an)	Groupe (hors filiales internationales)	320 518 573	310 804 968
Indicateur clé de performance : évolution de la consommation électricité (%) (par rapport à 2018)	Groupe (hors filiales internationales)	-1,80 %	-4,90 %
Consommations de combustibles (kWh PCS / an)	Groupe (hors filiales internationales)	302 654 079	291 171 680
Indicateur clé de performance : évolution de la consommation combustible (%) (par rapport à 2018)	Groupe (hors filiales internationales)	-19,3 %	-22,40 %
Indicateur clé de performance : évolution de la consommation énergétique (%) (par rapport à 2018)	Groupe (hors filiales internationales)	-11,1 %	-14,20 %
Tonnes de CO ₂ réduites par les projets de maîtrise des énergies sur les sites industriels Cooperl	Groupe (hors filiales internationales)	24 272	25 485
Part du fret ferroviaire dans l'acheminement des approvisionnements de matières premières	Branche Nutrition	35 %	32,50 %

11 • Innover constamment pour valoriser nos déchets			
Indicateur clé de performance : tonnage DRATS (Déchets Résiduels Après Tri à la Source)	Groupe (hors filiales internationales)	5 327	5 122
Tonnage déchets recyclés hors co-produits	Groupe (hors filiales internationales)	3 446	4 464
Tonnage déchets dangereux	Groupe (hors filiales internationales)	429	398
Tonnes de plastique évitées sur le marché depuis 2018	Groupe (hors filiales internationales)	923	1 118
Emballages ré-employables	Groupe (hors filiales internationales)	2,10 %	2,67 %

12 • Contribuer activement au dynamisme de nos régions			
Emplois à la ferme : Nombre d'emplois dans les sites de production adhérents Cooperl	Groupe	4 270	3 867
Effectifs Cooperl en Bretagne	Groupe	4 700	4 794
Part des effectifs en Bretagne	Groupe	66,40 %	67,41 %
Nombre de magasins à la ferme "Coop chez Vous"	Groupe	15	16
Indicateur clé de performance : nombre de visiteurs accueillis dans nos sites industriels	Groupe	2 610	2 128

* Voir note méthodologique

A woman with dark hair tied back, smiling warmly at the camera. She is wearing a dark, possibly waterproof, jacket with a visible logo on the left chest. She is holding a small, light-colored piglet in her arms. The background is a blurred indoor setting with large windows and structural elements. The entire image has a blue tint and a large, faint, stylized 'C' watermark in the background.

Cooperl

7 rue de la Jeannaie Maroué - BP 60328
22403 LAMBALLE-ARMOR France

T. +33 2 96 30 70 00

www.cooperl.com